

PROJET RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE Languedoc-Roussillon



ÉDITORIAL

La loi d'orientation du 9 juillet 1999 a introduit dans le code rural (L811-8, L813-2, L814-5) l'obligation de mettre en place des Projets Régionaux de l'Enseignement Agricole (PREA). Cette volonté forte, imprimée par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du ministère chargé de l'Agriculture s'inscrit dans le cadre de la déconcentration, en cohérence avec le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) du Languedoc-Roussillon signé le 15 mars 2012 par l'État, le Conseil Régional et les autorités académiques.

S'appuyant sur les spécificités régionales, le PREA Languedoc-Roussillon constitue le projet stratégique de l'État en région, en matière d'enseignement et de formation professionnelle agricole pour la période 2013-2016.

Un diagnostic a permis de retenir quatre axes stratégiques, validés par l'ensemble des acteurs de la formation :

La valorisation d'un enseignement agricole de qualité.

La nécessité de l'innovation.

L'insertion sociale, scolaire et professionnelle.

Le pilotage et l'évaluation des actions du projet régional.

Pour répondre à ces orientations stratégiques, le PREA a fixé des objectifs-actions pour les opérationnaliser.

À des fins de cohérence dans la gouvernance régionale de l'appareil de formation, la DRAAF Languedoc-Roussillon a fait le choix d'un projet régional commun à l'enseignement agricole public et privé.

Désormais, le PREA pourra se décliner dans chaque établissement de la région Languedoc-Roussillon.

Pascal AUGIER,

Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

S OM MA

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 4

INTRODUCTION 10

CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL DU PREA 12

01

LE CONTEXTE NATIONAL 14

- Les cinq missions de l'enseignement agricole 14
- Le 5e Schéma Prévisionnel National des Formations de l'EA 15
 - Les Assises de l'Enseignement Agricole Public 16
- De la refondation de l'école à la loi d'avenir pour l'agriculture 17

LE CONTEXTE RÉGIONAL 18

- Le plan régional de développement des formations professionnelles 18
- Le Programme Régional de Développement Agricole de la Région L-R 19
 - Le Projet Stratégique et de Performance de la DRAAF 20

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PREA 22

- Un outil opérationnel et évolutif 22
 - Concertation 22
 - Calendrier des concertations 23

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN L-R 26

Les établissements d'enseignement agricole publics 30 Les établissements d'enseignement agricole privés 39 La carte régionale des formations agricoles 2012-2013 42

UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS 28

Formation initiale professionnelle 43

Formations initiale par apprentissage Formation professionnelle continue Enseignement général et technologique	49 52 55
EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN L-R Formation initiale scolaire Effectifs de l'enseignement public et privé Effectifs par niveau d'enseignement Effectifs par filière	57 58 58 59 61
Effectifs par secteur professionnel Effectifs par cycle Effectifs par catégorie socioprofessionnelle Formation initiale par apprentissage Effectifs apprentis par centre (public et privé) Effectifs apprentis par secteur professionnel Effectifs apprentis par niveau de formation Formation continue Nombre d'heures stagiaires par centre et organisme de formation Répartition femmes/hommes en 2011 Offre de formation par niveau et type d'action Évolution par secteur de formation professionnelle continue	62 63 68 70 71 72 73 74 75 77 78 80
LES RÉSULTATS AUX EXAMENS Formation initiale (voie scolaire et apprentissage) Formation professionnelle continue (FPC) Validation des acquis de l'expérience LES AUTRES MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN L-R Mission insertion	81 81 86 86 88
Égalité des chances Coopération internationale Animation culturelle	89 90 91

DÉMOGRAPHIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 92

03

UNE DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE	94
ONE DEMOCRATICE DITTO AVAILABLE	

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	95
Secteur de l'agriculture	96
Les métiers de la production	96
La filière forêt - bois	97
L'aménagement paysager	98
Secteur de l'agroalimentaire	99

Secteur sanitaire et social 100

Secteur du tourisme et de la restauration 101

PROJET RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE 102

04

LE PREA 2013-2016 104

AXES DU PREA 106

Axe 1 : la valorisation d'un enseignement agricole de qualité 110

Axe 2 : la nécessité de l'innovation 126

Axe 3: l'insertion sociale, scolaire et professionnelle 140

Axe 4 : le pilotage et l'évaluation des actions du Projet Régional 154

GLOSSAIRE 158

BIBLIOGRAPHIE 162

NT RO

INTRODUCTION

Ce Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA) est le troisième réalisé en Languedoc-Roussillon. Il constitue l'outil de pilotage de l'enseignement agricole pour les trois années à venir : 2013-2016.

Le PREA est amené à être réactualisé et adapté pour tenir compte des mutations de l'environnement politique, économique et social.

Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole constitue le projet stratégique de l'enseignement agricole en région :

Il inscrit l'enseignement agricole dans le système éducatif en région.

Il définit les orientations qu'il convient de donner à l'enseignement agricole dans la région en déclinant à la fois les orientations nationales et régionales.

Il répond à l'ensemble des missions confiées par la loi à l'enseignement agricole en favorisant toutes les synergies nécessaires.

Il fournit un cadre commun pour guider l'élaboration des projets d'établissement avec le souci d'une cohérence d'ensemble.

Il facilite l'action de l'autorité académique dans l'exercice de ses différentes missions, notamment :

au niveau de la réflexion sur l'évolution des structures pédagogiques (formation initiale scolaire, formation initiale par apprentissage, formation professionnelle continue), dans ses rapports avec le Conseil Régional pour la construction de la carte des formations et la mise en oeuvre des compétences partagées entre l'État et la Région, dans les rapports avec le Ministère de l'Éducation Nationale,

dans les rapports avec les professions concernées par l'enseignement agricole, dans les liens avec l'enseignement supérieur, la recherche et le développement.

Il définit les perspectives de contractualisation pluriannuelle entre l'État, le niveau régional et le niveau local.

Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole s'appuie sur :

le 5ème Schéma Prévisionnel National des Formations (2009-2014) de l'Enseignement Agricole élaboré par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (MAAPRAT), qui a proposé des axes stratégiques et des orientations pour l'enseignement agricole,

les politiques de formation du Conseil Régional Languedoc-Roussillon : le Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (PRDFP) 2011-2015, signé le 15 mars 2012, le Programme Régional Qualifiant (PRQ), et le COM Apprentissage (Contrat d'Objectifs et de Moyens relatifs au développement de l'apprentissage dans la Région Languedoc-Roussillon 2011-2015) signé le 27 mai 2011 (Délibération n°CR-11/06.378).

Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole présente :

une vision globale de l'avenir de l'enseignement agricole en Languedoc-Roussillon,

une stratégie pour l'autorité académique, une volonté de progrès et d'amélioration. Il vise des objectifs limités mais essentiels et mesurables à tout moment.

Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole doit permettre aux acteurs de définir des objectifs communs et une vision partagée de l'avenir.

CONTEXT

CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL DU PREA

CONTEXTE NATIONAL

LES CINQ MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (EA)

Elles sont définies par le code rural et de la pêche maritime (Article L811-1).

L'enseignement et la formation professionnelle publics aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires ont pour objet d'assurer, en les associant, une formation générale et une formation technologique et professionnelle dans les métiers de l'agriculture, de la forêt, de l'aquaculture, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles ainsi que dans d'autres métiers concourant au développement de ceux-ci, notamment dans les domaines des services et de l'aménagement de l'espace agricole, rural et forestier, de la gestion de l'eau et de l'environnement. Ils contribuent à l'éducation au développement durable et à la mise en œuvre de ses principes. Ils contribuent au développement personnel des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires, à l'évaluation et à l'adaptation de leurs qualifications et à leur insertion professionnelle et sociale. Ils remplissent les misions suivantes :

- **1. Ils assurent** une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue
- **2. Ils participent** à l'animation et au développement des territoires
- **3. Ils contribuent** à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes
- **4. Ils contribuent** aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires
- **5. Ils participent** à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

L'enseignement et la formation professionnelle publics aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires sont organisés dans le cadre de l'éducation permanente, selon les voies de la formation initiale et de la formation continue. Ils constituent une composante du service public d'éducation et de formation. Ils relèvent du ministère de l'agriculture. Ils sont dispensés dans le respect des principes de laïcité, de liberté de conscience et d'égal accès de tous au service public.

Les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles privés, dont l'association ou l'organisme responsable a passé un contrat avec l'État, participent au service public d'éducation et de formation.

LE 5° SCHÉMA PRÉVISIONNEL NATIONAL DES FORMATIONS DE L'EA (SPNF)

L'enseignement agricole s'inscrit dans une dynamique de projet au niveau local, régional et national : projet pédagogique, projet d'établissement, projet régional de l'enseignement agricole, en interaction avec le schéma prévisionnel national des formations. Le 5ème schéma¹ a pour objectifs de consolider les marques de son identité, d'assurer la cohérence d'un ensemble de structures riches de leur diversité, de projeter l'enseignement agricole dans la modernité. Le 5ème schéma s'articule autour de 3 axes :

Le choix de la qualité : l'enseignement agricole répond à la diversité des publics. Il met en œuvre des dispositifs pour favoriser la réussite de tous et l'obtention pour tous d'une qualification ou d'un diplôme. Il confirme le choix de la qualité en donnant la priorité à l'accueil, à la promotion et à l'insertion.

La nécessité de l'innovation : les nouvelles orientations des politiques du ministère de l'agriculture et la mise en place des réformes du système éducatif réaffirment la nécessité de l'innovation en relation avec l'enseignement supérieur.

L'adaptation du pilotage : dans le cadre des orientations nationales, le DRAAF, autorité académique, conçoit et met en œuvre la stratégie de l'État en région en matière d'enseignement agricole. L'administration centrale définit les orientations nationales, prévoit l'évaluation du système et garantit les méthodes de pilotage.

Le 5^{ème} schéma à la croisée de plusieurs politiques publiques a pour ambition de concevoir :

une offre renouvelée de parcours de réussite des jeunes au sein des réseaux d'établissements,

la formalisation de l'engagement entre le jeune, la famille et l'établissement, la relance d'une politique globale d'innovation éducative et pédagogique, la reconnaissance d'une dimension européenne de l'enseignement agricole, un partenariat accru avec les Régions, les secteurs professionnels, le monde de l'éducation, de la formation professionnelle.

LES ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

Les conclusions des Assises nationales de l'enseignement agricole public présentées par Bruno Le MAIRE² étaient issues d'un travail de consultations, d'échanges et de dialogue avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'enseignement agricole public. Ce travail a permis de faire émerger les bases d'un pacte renouvelé pour l'enseignement agricole public, autour de 60 mesures. Sur cette base trois grandes orientations ont été fixées :

mettre au cœur de l'enseignement agricole, les nouveaux enjeux de l'agriculture et des territoires, en développant des formations liées au développement durable et à la compétitivité de l'agriculture et des industries agroalimentaires,

créer des pôles régionaux à forte identité thématique (paysage, agroalimentaire, productions agricoles, etc.),

construire de véritables synergies entre

l'enseignement technique agricole et l'enseignement supérieur et la recherche, afin de promouvoir les parcours de réussite pour les jeunes et relever les défis de demain.

Par ailleurs, cinq pactes ont été instaurés, fixant de nouvelles orientations pour l'enseignement agricole, dès le 10 décembre 2009. Ces pactes et orientations sont les suivants :

Un pacte pour relever les défis de demain :

Le développement durable: une responsabilité et une opportunité pour la formation à de nouveaux métiers dans l'enseignement agricole.

L'enseignement agricole acteur et diffuseur de l'innovation pour l'agriculture de demain. *La formation des paysans* : une clé pour

nourrir le monde de demain.

Un pacte avec les territoires et les établissements :

Une gouvernance rénovée pour une déconcentration réussie de l'enseignement agricole public.

Un projet stratégique de l'enseignement agricole public en Région.

L'amélioration du pilotage et de la gouvernance des établissements.

Un pacte avec les jeunes :

Les jeunes : acteurs reconnus de la politique de l'enseignement agricole.

Visibilité et lisibilité de l'offre de formation de l'enseignement général, technologique et professionnel.

Une base contractuelle pour de nouvelles passerelles vers l'enseignement supérieur. *L'enseignement agricole acteur* des politiques d'orientation.

L'enseignement agricole engagé dans la lutte contre les sorties sans qualification et le décrochage scolaire.

Une nouvelle image de l'enseignement agricole.

Un pacte avec la communauté éducative :

Un accompagnement de carrière modernisé et dynamisé au sein du MAAP.

L'enseignement agricole : un laboratoire d'innovation et d'expérimentation pédagogiques.

Un dispositif de formation continue rénové.

Un pacte au sein du ministère :

L'enseignement agricole au cœur des politiques stratégiques du MAAP. *De nouvelles orientations* définissant les

nouveaux contours fixés à l'enseignement agricole :

un vecteur fort de l'innovation en agriculture, une gouvernance rénovée, un laboratoire d'expérimentation péda-

un acteur de la lutte contre le décrochage scolaire.

DE LA REFONDATION DE L'ÉCOLE À LA LOI D'AVENIR POUR L'AGRICULTURE

gogique,

Aujourd'hui, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et son ministre Stéphane LE FOLL, ont souhaité inscrire l'Enseignement Agricole dans la « refondation de l'école », et ont entrepris de mettre en débat la nouvelle « loi d'avenir pour l'agriculture » au cours de l'année 2013. L'enseignement agricole sera au cœur de cette loi. La concertation s'articulera autour de quatre thèmes majeurs :

la promotion sociale et la réussite scolaire

enseigner à produire autrement

l'ouverture internationale, l'Europe et la mobilité des jeunes

la formation des enseignants

L'enseignement agricole est confronté à un double défi :

préparer la nouvelle génération

d'agriculteurs à être les acteurs de la révolution agroécologique

contribuer à la promotion sociale de

tous les jeunes et leur permettre une bonne insertion scolaire et professionnelle.

CONTEXTE RÉGIONAL

LE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES (PRDFP)

En application de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation, à la formation professionnelle tout au long de la vie, l'État, représenté par le Préfet de Région, les autorités académiques et le Président du Conseil Régional, associés aux partenaires sociaux, ont élaboré le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP). Cette démarche partenariale a permis, à l'issue d'un diagnostic partagé sur les besoins en matière de formation, de dégager trois axes essentiels pour la dynamique de la région :

l'accompagnement du développement économique du Languedoc-Roussillon par la formation,

la prise en compte des besoins de sécurisation des parcours individuels pour une insertion durable,

le soutien à la dynamique des territoires qui composent la région.

Le CPRDFP a été aussi l'occasion de fédérer des démarches déjà existantes relatives à certains aspects de la formation, notamment :

le développement de l'apprentissage, (Contrat d'Objectifs et de Moyens pour l'apprentissage signé entre l'État et le Conseil Régional le 27 mai 2011),

la création du service public de l'orientation avec l'expérimentation lancée sur l'Accueil, l'Information et l'Orientation (AIO) sur les territoires du Languedoc-Roussillon dans le cadre d'un large partenariat, le développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE), *la déclinaison territoriale* des actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le 15 mars 2012 a été signé le **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles du Langue-doc-Roussillon** pour les années 2011 à
2015. Ont signé:
l'État, représenté par le Préfet de Région
(M. Claude BALAND),
le Recteur (M. Christian PHILIP),
le DRAAF (M. Pascal AUGIER),
la Région Languedoc-Roussillon représentée
par son Président (M. Christian BOURQUIN)
et les partenaires sociaux.

Ce plan a été élaboré par le conseil régional, l'ensemble des services de l'État, les partenaires sociaux et tous les organismes et institutions en charge de la formation professionnelle. Il s'adresse aux jeunes, aux demandeurs d'emploi et aux salariés de la région.

LE PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le programme 2009-2013 mis en place par la chambre d'agriculture régionale fixe les enjeux pour l'agriculture du Languedoc-Roussillon et les priorités pour le développement agricole pour une période de cinq ans.

Les axes stratégiques et les orientations de développement fixées par ce programme, s'articulent autour de quatre priorités :

s'appuyer sur les fondamentaux du métier, l'agronomie au sens large, la santé des végétaux et le bien être animal,

soutenir les initiatives économiques en tant que source de valeur ajoutée et de revenu,

apporter des réponses à la société sous l'angle de : la consommation, l'environnement et de la vitalité des territoires,

veiller à la performance des entreprises par la création et l'adaptation des outils socio-économiques nécessaires à une agriculture source d'emploi et de revenu, pour l'ensemble de ses actifs.

Le programme en cours entre dans sa dernière année d'exécution. Il est actuellement en cours d'évaluation, et un nouveau programme sera mis en place pour la période 2014-2017.

LE PROJET STRATÉGIQUE ET DE PERFORMANCE DE LA DRAAF

Le projet stratégique de la DRAAF a été élaboré conformément à la circulaire du Premier Ministre du 25 novembre 2008. Il reprend et décline en région les objectifs stratégiques et économiques des politiques portées par le Ministère de l'Agriculture. La DRAAF Languedoc-Roussillon a identifié quatre axes stratégiques, qui ont permis de prendre en compte les enjeux majeurs pour le territoire régional. Ces axes sont les suivants :

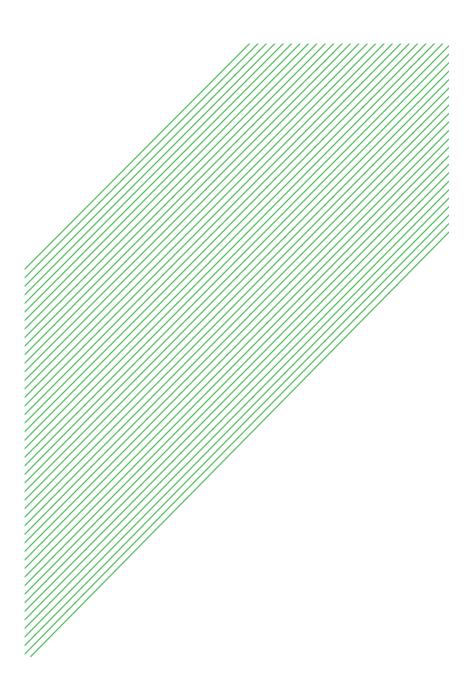
Contribuer à l'équilibre et à la compétitivité d'un territoire fragile et en mutation profonde.

Promouvoir une alimentation sûre et de qualité, au cœur des attentes de la société.

Conforter l'enseignement agricole technique et renforcer ses liens avec l'enseignement supérieur.

Piloter les politiques publiques de la compétence du ministère chargé de l'agriculture, en coordination avec les partenaires.

Le PREA s'intègre dans le troisième axe du Projet Stratégique et de Performance de la DRAAF : « Conforter l'enseignement agricole technique et renforcer ses liens avec l'enseignement supérieur ».



MÉTHODOLOGIE

Le PREA a été élaboré dans le respect :

du cadre législatif des cinq missions de l'enseignement agricole défini par le code rural et de la pêche maritime,

du 5° Schéma Prévisionnel National des Formations en cours (5° SPNF, 2009-2014), des Assises de l'Enseignement Agricole Public,

des orientations issues de « la refondation de l'école »,

de « la loi d'avenir pour l'agriculture »,

du Projet Stratégique et de Performance de la DRAAF (axe 3, consacré à l'enseignement agricole),

du Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, qui vient d'être signé avec la région.

Le PREA s'appuie également sur l'analyse des enjeux des principales filières professionnelles et des emplois porteurs d'avenir en Languedoc-Roussillon.

UN OUTIL OPÉRATIONNEL ET ÉVOLUTIF

Le PREA s'articule autour de quatre axes stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels. Ces objectifs font l'objet de fiches-actions, évaluées régulièrement.

Les fiches-actions du PREA ont été diffusées à l'ensemble des acteurs concernés via les sites intranet et internet de la DRAAF.

CONCERTATION

Les projets de fiches-actions ont fait l'objet d'une concertation au sein de groupes de travail dédiés et ont été soumis aux instances régionales CTREA, CREA et validés 12 et 28 juin 2013).

CALENDRIER DES CONCERTATIONS

08 Novembre 2011

Réunion des chefs d'établissements

Présentation de l'ancien PREA

Présentation de la méthodologie du nouveau PREA

Lien entre le PREA et les projets d'établissement

Articulation des fiches-actions du PREA avec le PRDFP (CPRDFP-2011-2015)

31 Janvier 2012

Point à l'ordre du jour du CTREA

Présentation des sources documentaires en vue de l'élaboration du PREA 2013-2016, sous forme d'un document de communication accessible à tous les membres de la communauté éducative

10 Février 2012

Point à l'ordre du jour au CREA

Présentation des sources documentaires du nouveau PREA

Mise en ligne d'un document « martyr » présentant les projets de fiches-actions du PREA

27 Avril 2012

Réunion du SRFD

Concertation avec l'équipe du SRFD pour valider les objectifs opérationnels et les intitulés des fiches-actions

Désignation d'un référent par fiche-action

12 Juin 2012

Réunion des chefs d'établissements

Vérification et validation par les directeurs et adjoints d'établissements publics du projet en cours

Lien à établir entre le PREA et les projets d'établissement en cours

CALENDRIER DES CONCERTATIONS (suite)

20 Juin 2012

Point à l'ordre du jour du CTREA

Axes stratégiques du PREA

Objectifs opérationnels

Intitulés des fiches-actions

Présentation d'un modèle complet de fiche (max. 2 pages)

Mise en place de comités de lecture

23 Août 2012

Réunion au SRFD

Présentation au Délégué Régional de l'Enseignement Agricole Privé du Languedoc-Roussillon (Jean-Paul CHAGNOLEAU) de la méthode et des fiches-actions du nouveau PREA

Diffusion des fiches-actions aux directeurs des établissements privés

16 Octobre 2012

Réunion au SRFD Languedoc-Roussillon

Mise à jour des fiches-actions proposées aux directeurs des établissements privés

08 et 12 Février 2013

Présentation de l'état d'avancement du PREA au CTREA et CREA

Préambule

Axes

Objectifs opérationnels, objectifs intermédiaires

Fiches-actions

Indicateurs d'évaluation

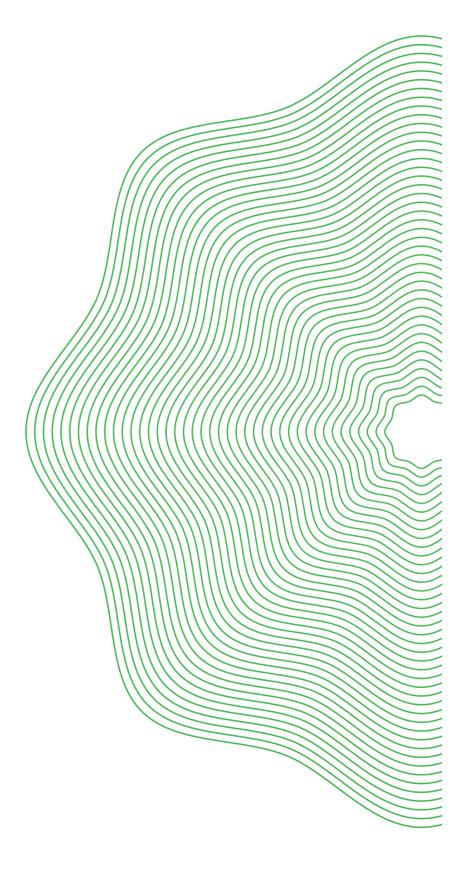
Résultat

Désignation d'un comité de relecture (SRFD)

Désignation d'un comité de travail (partenaires)

12 et 26 Juin 2013

PREA validé par les instances régionales CTREA - CREA



ENS EIGN EMENT

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS

L'enseignement agricole prépare à de nombreux métiers du secteur agricole et du monde rural. Ses formations couvrent 14 champs professionnels :

de la quatrième à bac + 2 dans l'enseignement général, technologique et professionnel, de bac + 3 au doctorat dans l'enseignement supérieur.

Toutes les formations sont sanctionnées par un diplôme allant du niveau 5 au niveau 3 : CAPA, BEPA, Bac professionnel, Bac technologique, BTSA.

Les classes préparatoires post BTSA permettent l'accès aux écoles d'ingénieurs ou vétérinaires. Les formations peuvent se réaliser dans le cadre de :

la formation initiale scolaire, la formation initiale par apprentissage, la formation professionnelle continue.

Quelques établissements proposent des cycles généraux débouchant sur des bac S permettant de mieux préparer l'accès à l'enseignement supérieur scientifique dans les domaines du vivant. Tous les diplômes professionnels sont également accessibles par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Les 14 champs professionnels couverts par l'enseignement agricole

Les travaux paysagers

Les métiers du paysage concernent tous les projets d'aménagement du territoire : création et aménagement de parcs et jardins, rénovation d'un quartier en zone urbaine, réhabilitation de friches, aménagement des abords de voies de communication.

L'eau

L'eau fait partie intégrante de l'écosystème et constitue une ressource naturelle et un bien social et économique dont la quantité et la qualité déterminent l'utilisation.

L'aquaculture

Le secteur de l'aquaculture a pour objet de produire des animaux (pisciculture, conchyliculture) et des végétaux en milieu aquatique. La pisciculture comprend la salmoniculture (truites et saumons), la pisciculture d'étang et la pisciculture marine.

L'horticulture

Le secteur de l'horticulture regroupe l'ensemble des activités liées aux productions fruitières, légumières, florales et le secteur pépinière.

Le commerce

Le commerce est un vaste secteur exigeant des compétences pointues, aussi bien dans les domaines de la communication, des techniques de vente que dans celui de la connaissance des produits (de l'agriculture, de l'horticulture et de l'agroalimentaire).

Les productions et les technologies animales et végétales

Le secteur couvre l'ensemble des métiers qui directement ou indirectement sont en relation avec les productions animales ou végétales.

Les industries agroalimentaires

L'utilisation de technologies avancées pour la transformation et la conservation d'une grande diversité de produits alimentaires à usage humain ou animal, visent à répondre aux exigences de qualité des consommateurs, et à garantir l'impératif de sécurité alimentaire.

La viticulture et l'œnologie

C'est un secteur qui est en période de fortes mutations avec de nombreuses innovations : techniques culturales, vinification et élevage, techniques de ventes et méthodes de distribution. Quatre grandes familles de métiers sont présentes : métiers de la vigne, de la cave (chai), du commerce et de l'administration.

L'agroéquipement

Il couvre l'ensemble des activités dans lesquelles intervient l'utilisation de tout le matériel agricole qui exige un haut niveau de technicité, ainsi qu'une grande polyvalence de la part des utilisateurs et des personnels chargés de la maintenance.

Le service

Le développement d'emplois nouveaux dans le secteur des services nécessite la professionnalisation d'une offre qui répond aux besoins dans trois champs d'activité : au service de l'exploitation agricole et des entrepreneurs ruraux; au service des collectivités et d'associations dans le cadre de projets locaux; au service des personnes à domicile dans le cadre d'associations ou de structures d'accueil.

Les travaux forestiers

Les métiers de la forêt exigent un haut niveau de technicité compte tenu de la sophistication des matériels et des outils d'exploitation. Le travail en milieu forestier nécessite une grande autonomie en raison de fréquentes conditions d'isolement.

L'environnement

Le secteur de l'environnement regroupe les métiers qui s'exercent principalement sur les espaces naturels et ruraux, les zones protégées, les rivières : entretien, gestion et animation.

Le cheval

Le secteur du métier du cheval intègre les métiers de la branche « cheval » qui se répartissent en 3 domaines : l'élevage, les loisirs et le tourisme, le sport et la compétition.

L'installation

S'installer en agriculture, c'est devenir un chef d'entreprise responsable, conjuguant plusieurs métiers : gérer son entreprise; valoriser et commercialiser ses productions; être un acteur authentique du développement rural; s'impliquer dans l'aménagement harmonieux et dans la vie du territoire régional.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLICS

Les Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) regroupent, selon les cas :

Un ou plusieurs lycées d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA), lycées professionnels agricoles (LPA) ou lycées d'enseignement général, technologique et professionnel agricole (LEGTPA).

Un ou plusieurs Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA). Un ou plusieurs Centres de Formation d'Apprentis (CFA agricole).

Un ou plusieurs ateliers technologiques ou exploitations agricoles.

Les établissements d'enseignement agricole publics en Languedoc-Roussillon

L'EPLEFPA de Carcassonne (11)

LEGTA « Charlemagne » (Carcassonne)
LPA « Martin Luther King » (Narbonne)
CFA agricole de l'Aude
CFPPA des pays d'Aude
L'exploitation agricole de Carcassonne (62 ha)

L'EPLEFPA de Castelnaudary (11)

LEGTA « Pierre Paul Riquet » (Castelnaudary)
CFPPA de Castelnaudary
L'exploitation agricole de Castelnaudary (35 ha)

L'EPLEFPA de Nîmes-Rodilhan (30)

LEGTA « Marie Durand » (Nîmes-Rodilhan)

CFA agricole du Gard CFPPA du Gard L'exploitation agricole « domaine de Donadille » à Rodilhan (65 ha)

L'EPLEFPA de Montpellier – Orb – Hérault (34)

LEGTA « Frédéric Bazille » – Agropolis (Montpellier) LPA « Charles Marie de la Condamine » (Pézenas) CFA agricole de l'Hérault CFPPA de l'Hérault L'exploitation agricole « domaine de Piquet » à Grabels (30 ha)

L'EPLEFPA de Castelnau Le Lez (34)

LPA « Honoré de Balzac » (Castelnau Le Lez) L'exploitation horticole de Castelnau Le Lez (2000 m² de serres chauffées)

LEGTPA de la Lozère site « Louis Pasteur »

L'EPLEFPA de la Lozère (48)

(St Chély d'Apcher)
LEGTPA de la Lozère site « François Rabelais »
(La Canourgue)
CFA agricole de la Lozère (Marvejols)
CFPPA de la Lozère (Marvejols)
L'exploitation aquacole de La Canourgue.
L'exploitation agricole laitière de St Chély d'Apcher
(60 vaches laitières + 80 vaches à viande)
L'atelier technologique « Cheval » de St Chély
d'Apcher (60 chevaux)

L'atelier technologique agroalimentaire fermier de Florac

L'EPLEFPA de Perpignan Roussillon (66)

LEGTA « Federico Garcia Lorca » (Théza) LPA « Claude Simon » (Rivesaltes) CFA agricole des Pyrénées Orientales (Rivesaltes) CFPPA de Rivesaltes L'exploitation agricole de Rivesaltes (34 ha)

carte des établissements d'enseignement agricole publics



- O LEGTA / LPA
- CFPPA
- _ CFA
- EPL

Le réseau des CFA – CFPPA des établissements publics en Languedoc-Roussillon

Une réponse en réseau : au sein du ministère de l'agriculture et dans le cadre des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles, les CFPPA sont chargés de la formation professionnelle et continue.

Depuis plus de 50 ans, les CFPPA du Languedoc-Roussillon répondent localement aux besoins de qualification, de développement des compétences, de formation continue des individus, des entreprises et des collectivités.

En 2008, les CFA et CFPPA du Languedoc-Roussillon se constituent en réseau afin de mutualiser leurs ressources formatives et leurs compétences.

« LR Développement »

L'objectif est d'offrir au plus grand nombre des parcours personnels et professionnels d'accès, de maintien et d'évolution à l'emploi en proposant :

une expertise dans l'approche globale de la gestion des compétences,

une équipe de formateurs professionnels consciente des problématiques de notre région, capable d'adapter les contenus et méthodes pédagogiques à la demande, une offre régionale de conseil et de formation alliée à des réponses spécifiques, une implantation multiple favorisant le maillage de l'ensemble du territoire.

Les atouts du Réseau des CFA-CFPPA Languedoc-Roussillon

Un maillage du territoire pour des « réponses formation » de proximité. La majorité de nos sites offre des possibilités de restauration et d'hébergement temporaire.

Nos équipes pédagogiques peuvent intervenir sur tout le territoire régional.

Une réponse globale à la gestion des emplois, des compétences et des carrières avec : *un réseau de consultants* en ressources

humaines issu des CBCRH (Centre de Bilan et Conseil en Ressources Humaines) spécialistes en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et gestion individuelle de carrières qui informent, orientent et accompagnent,

un service régional d'ingénierie de formation qui développe des formations adaptées, des outils et méthodes pédagogiques innovants en phase avec les besoins des territoires (individus, entreprises, collectivités),

un réseau régional dédié à la VAE qui positionne, conseille et accompagne le parcours de validation,

un réseau d'APP (Atelier Pédagogique Personnalisé) qui intervient sur les savoirs de bases et les compétences-clés en formation individualisée,

plus de 250 intervenants, consultants, formateurs experts, formateurs d'enseignement général, professionnels qui mutualisent leurs connaissances et compétences et développent des actions de formation afin que les individus, les entreprises et les collectivités territoriales optimisent leur évolution.

Des validations adaptées aux besoins de chacun :

Se diplômer : CAPA - BEPA - BP - BPA - BAC

PRO - BTSA - Licence Pro - CS,

Se qualifier: CQP,

Attester ses compétences : Attestation de formation (Passeport de formation).

Des parcours de formation adaptés aux nouveaux dispositifs de la formation professionnelle :

Des formations en alternance, pour répondre à des besoins de qualification et de recrutement (apprentissage, professionnalisation).

Des formations modulaires en entrée et sortie permanente (APP), pour répondre aux besoins individuels d'adaptation et de développement de compétences (DIF, CIF,...).

Des formations sur-mesure, pour répondre aux besoins spécifiques en développement des compétences de leurs ressources humaines, des entreprises et des collectivités territoriales.

Des méthodes pédagogiques innovantes

basées sur l'individualisation et la flexibilité des parcours de formation :

la FOAD (Formation Ouverte et A Distance) pour une souplesse et une individualisation des temps d'apprentissage adaptés aux contraintes actuelles (disponibilités, formations hors temps de travail, coût...),

l'individualisation, la mixité des publics. Dans chaque département, des outils pédagogiques facilitateurs d'apprentissage :

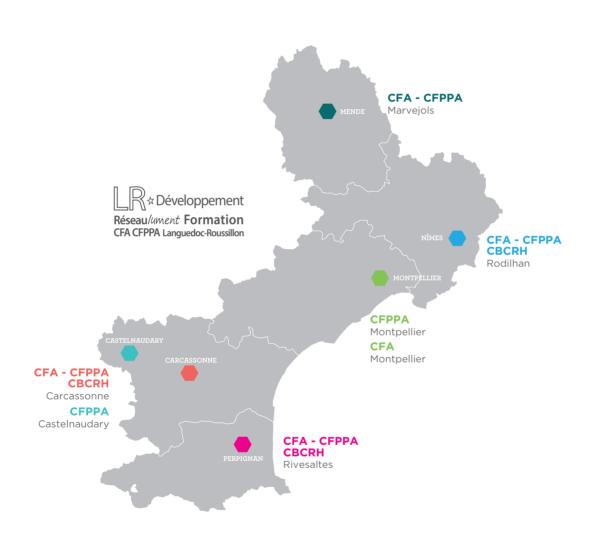
salles multimédias, salles informatiques fixes ou mobiles, centre de ressources.

Des exploitations et ateliers pédagogiques

pour « apprendre autrement » : viticulture, horticulture, production légumière, arboriculture, aquaculture, productions en agriculture biologique, élevage ovin et bovin, centres équestres...

exploitations agricoles, ateliers et halles agro-alimentaires, salles de dégustation, laboratoires d'analyse, ateliers de soudage, matériels agricoles et espaces verts, etc.

carte du réseau des CFA – CFPPA des établissements publics



Le réseau des exploitations agricoles et ateliers en Languedoc-Roussillon

La région Languedoc-Roussillon compte dix exploitations agricoles (dont un atelier piscicole, un centre équestre et un atelier de transformation de produits fermiers) pour sept Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles.

Les exploitations agricoles des EPLEFPA sont des unités de production de matières premières, vendues en l'état ou après première transformation, à vocation économique et qui sont utilisées comme support :

de formation, de démonstration, d'expérimentation et de développement, d'animation des territoires.

Elles représentent au total une superficie de 410 ha soit en propriété, soit en fermage, plus les bâtiments d'exploitation. Réparties sur le territoire de la région, les productions sont multiples, à l'image de celles de la région.

Les productions développées sont : viticulture, arboriculture, grandes cultures, productions florales et pépinières, maraîchage, aquaculture, élevage laitier et bovin viande, production ovine, activité hippique, transformation de produits fermiers.

Elles emploient 31 personnes : 10 directeurs nommés par l'État, 21 salariés agricoles, plus l'équivalent d'environ 5 UTH (unité de travail homme) en travailleurs saisonniers payés sur le budget propre de l'exploitation.

Leur rôle au niveau des territoires

Outre leur activité économique, elles contribuent à la formation :

des élèves des lycées, des stagiaires des CFPPA, des apprentis des CFA, des agriculteurs du territoire. Elles assurent aussi l'animation du territoire en direction des élèves des écoles primaires, des lycéens, du grand public, notamment pour promouvoir le développement durable, la connaissance du vivant, les produits agricoles et les modes de fabrication, les circuits courts...

À cet effet, les établissements agricoles publics ont tous entrepris depuis quelques années une démarche de développement durable marquée par la mise en œuvre de nombreuses activités d'expérimentation et de développement en partenariat avec les organismes professionnels, les centres de recherche, l'enseignement supérieur. Pour réaliser ces activités, le ministère de l'agriculture a doté les établissements d'ingénieurs-chefs de projet à temps plein et d'ingénieurs tiers-temps (il s'agit d'enseignants déchargés de 200 h de cours, équivalant à 400 h de travail annuel pour conduire un projet).

Les six thématiques prioritaires fixées par la circulaire DGER 2008-2009 du 27 juin 2008 sur «l'émergence et la diffusion de pratiques agricoles durables, la stratégie de l'enseignement agricole» sont actuellement investies par les EPLEFPA et leurs exploitations avec des projets reconnus et matérialisés par la mise en place de conventions partenariales.

Appui au développement de l'agriculture biologique :

Une exploitation s'est convertie à l'agriculture biologique sur l'ensemble de ses ateliers (Rivesaltes).

Trois autres sont en démarche de conversion sur un seul atelier: Nîmes – Rodilhan en arboriculture, Montpellier en viticulture et Castelnaudary en maraîchage.

Deux autres ont entamé des réflexions pour créer un atelier bio: Carcassonne en viticulture et La Canourgue en aquaculture. Soit 6 exploitations sur 10 en démarche active.

Réduction de l'usage des pesticides en lien avec le plan Ecophyto 2018 :

Deux exploitations agricoles ont été retenues dans le cadre du programme Ecophyto 2018 sur un projet d'expérimentation de diminution des intrants en grandes cultures (Carcassonne) et en viticulture (Nîmes).

Deux exploitations sont intégrées dans les réseaux FERME du programme Ecophyto (Castelnaudary en grandes cultures, Nîmes en viticulture).

Un projet de recherche et de vulgarisation régional « TICSAD : Technologies de l'Information et de la Communication au Service d'une Agriculture Durable » visant à réduire les doses de pesticides utilisées en viticulture, est actuellement en place au lycée de Montpellier. Il concerne les 5

exploitations viticoles, l'IRSTEA, la chambre régionale d'agriculture, et a été financé dans le cadre de l'enveloppe CASDAR du ministère de l'agriculture.

A Castelnau le lez, un projet de conception et mise en place d'une unité de production d'auxiliaires de lutte biologique en serres, en vue de diversifier la production, d'agir sur la diminution des intrants et la préservation de l'environnement, est sur le point d'aboutir.

Performance énergétique des exploitations agricoles :

Actuellement 70 % des exploitations des lycées ont réalisé un bilan énergétique et mettent en place un plan d'actions pour réduire les consommations et les rejets de CO2.

Dans le cadre du plan de performance énergétique des exploitations agricoles, l'enseignement agricole public a signé une convention régionale de partenariat avec l'ensemble des organisations professionnelles qui permet l'accès à un banc d'essai moteur mobile; l'établissement référent au niveau régional est l'EPLEFPA de Castelnaudary, avec son exploitation et son pôle de compétence en agroéquipement.

Prise en compte de la biodiversité dans les itinéraires techniques agricoles :

5 actions sont actuellement conduites en région :

Thé d'Aubrac – Saint Chély d'Apcher. Plantes messicoles – Carcassonne. Outarde canepetière – Nîmes. Plantes invasives Jussie – Nîmes. Jachère ornementale – Montpellier.

Réflexion préalable à la certification haute valeur environnementale en agriculture :

L'atelier piscicole de la Canourgue et sept autres exploitations se sont engagés dans le programme PerfEA (Performance globale des Exploitations Agricoles) du Massif central : amélioration continue et management pour le développement durable, porté par VetAgroSup Clermont Ferrand.

En outre, l'exploitation laitière de Saint Chély, l'atelier piscicole de la Canourgue et l'exploitation horticole de Castelnau-lelez ont obtenu en 2012 la certification ISO 14001 de management environnemental.

Gestion quantitative et qualitative de l'eau :

Une étude de faisabilité d'une station de valorisation des déchets collectifs et d'effluents des piscicultures par lombricompostage, à l'échelle d'une communauté de communes rurales, est actuellement menée à la Canourgue avec Montpellier SupAgro.

Une plate-forme de lavage avec récupération des effluents phyto est installée à Castelnaudary.

Lien avec la recherche et l'enseignement supérieur :

Depuis 2009, une dizaine de projets « élèves-ingénieurs » tutorés par un enseignant-chercheur ont été mis en place en partenariat avec Montpellier SupAgro sur les exploitations des établissements agricoles.

Quatre EPLEFPA participent à des réseaux mixtes technologiques nationaux (RMT) : *Perpignan Roussillon et Nîmes* : RMT agri-

culture biologique.

Castelnaudary : RMT agroéquipements et énergie.

Nîmes : RMT biodiversité fonctionnelle. *Lozère* : RMT élevage et environnement. *SupAgro Florac* : RMT travail en élevage.

Par ailleurs, tous les établissements agricoles sont labellisés « lycées 21 » par la Région Languedoc-Roussillon.

Enfin, un appel à projet régional en matière d'alimentation durable et de circuit court a été lancé à destination des établissements. À ce jour 12 projets sont en cours.

carte du réseau des exploitations agricoles des établissements publics

Le réseau des exploitations agricoles et ateliers en Languedoc-Roussillon concourt à la mise en œuvre de la mission « contribuer aux activités de développement, d'expérimentation, d'innovations agricoles et agro-alimentaires ». Il est composé de 10 exploitations agricoles et ateliers ancrés dans leur territoire pour : former autrement en grandeur nature l'ensemble des apprenants de l'enseignement agricole régional, innover pour une agriculture durable et des métiers d'avenir, produire

autrement sur 414 ha et 21 salariés.



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉS

Ils sont regroupés au sein de trois familles :

Le Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP) est une composante de l'enseignement catholique. Il réunit 13 établissements en Languedoc-roussillon qui fonctionnent selon le rythme du temps plein.

L'Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP) s'est construite autour de valeurs humanistes et laïques. Elle réunit 4 établissements dont 3 fonctionnent selon le rythme du temps plein et 1 selon le « rythme approprié ».

L'Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO) regroupe des associations de familles contractualisées par le Ministère chargé de l'Agriculture. Elle réunit 6 établissements qui fonctionnent selon le « rythme approprié » (formations par alternance).

Le CNEAP

est une fédération d'établissements d'enseignement agricole privés et de centres de formation sous contrat, qui relèvent tous du ministère de l'agriculture.

Les établissements qu'il fédère proposent, comme les établissements de l'enseignement agricole public, des formations, de la 4ème à l'école d'ingénieur, qui préparent aux métiers de l'agriculture, l'agroalimentaire, la production agricole, l'élevage, la transformation, les services, la commercialisation, le paysage et l'environnement.

Le Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP) est constitué :

de l'Union Nationale de l'Enseignement Agricole Privé (UNEAP), syndicat de chefs d'établissement et d'établissements catholiques d'enseignement agricole fondé en 1934 par le Comité National de l'Enseignement Catholique (CNEC). de la Fédération Familiale Nationale pour l'Enseignement Agricole Privé (FFNEAP), créée en 1956 à partir du regroupement des « associations familiales de gestion », qui assument la double fonction de représenter les familles (souvent agricoles) et de prendre en charge la gestion. Il s'agissait, par-là, de renforcer aussi la liaison avec le monde professionnel dans les deux responsabilités, volonté affirmée dès 1935 par les premières associations.

Les établissements du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé en Languedoc-Roussillon (CREAP):

L.E.A.P. « Emilie de Rodat » de Pezens (11)
C.P.F.P. « La Rouatière » de Soulhanels (11)
Institut « St Joseph » de Limoux (11)
L.E.A.P. « L'amandier » de Lézignan Corbières (11)
Institut Emmanuel d'Alzon à Vestric (30)
L.E.A.P. « Cestac La Gardiole » de Gigean (34)
L.E.A.P. « Les Buissonnets » de Capestang (34)
L.E.A.P. « Bonne Terre » de Pézenas (34)
L.E.A.P. « Le Cep d'Or » de Clermont l'Hérault (34)

L.E.P.A.P. « Le Roc Blanc » de Ganges (34) L.E.A.P. « Terre Nouvelle » de Marvejols (48) L.E.A.P. « Beau Soleil » de Céret (66) L.E.A.P. « Le Mas Blanc » de Bourg Madame (66)

Les Maisons familiales rurales

sont des établissements associatifs contractualisés par le ministère de l'Agriculture (dans le cadre de l'enseignement agricole). Elles accueillent des jeunes et des adultes en formation par alternance (sous statut scolaire, par apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en formation continue) dès la classe de 4ème ou de 3ème de l'enseignement agricole et proposent les mêmes parcours de formations que l'enseignement agricole public.

Les établissements des Maisons Familiales Rurales (MFR) en Languedoc-Roussillon:

M.F.R. du Pont du Gard de Castillon du Gard (30) M.F.R. « Petite Camargue » de Gallargues le Montueux (30)

M.F.R. « La Gardonnengue » de Vézenobres (30) M.F.R. « Le Grand Mas » d'Uzès (30)

M.F.R. de Javols (48)

M.F.R. La Pinède à Marguerittes (30)

l'Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion

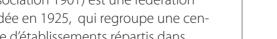
(association 1901) est une fédération fondée en 1925, qui regroupe une centaine d'établissements répartis dans toute la France : lycées agricoles privés, centres de formation continue ou centres d'apprentissage. Ces centres, créés à l'initiative de professionnels, de salariés, d'organismes à vocation sociale et de col-

volonté : garantir la réussite personnelle et professionnelle des élèves ou apprentis ou stagiaires ou salariés.

Leur objectif est d'éduquer et former les jeunes et les adultes pour qu'ils trouvent les moyens de développer leurs projets et de s'adapter aux mutations socio-économiques et technologiques qu'ils rencontreront tout au long de leur vie.

Les établissements de l'Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion (UNREP) en Languedoc-Roussillon:

L.E.P.A.P. de Meynes (30) IMEITEP « St Hilaire » de Florensac (34) L.P.T.A.H.P. de Gignac (34) L.E.P.A.P. « Maurice Clavel » de Frontignan (34)



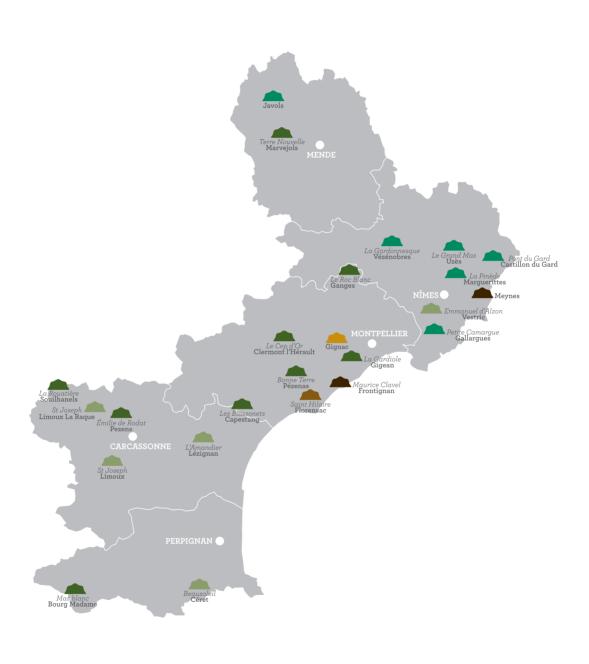
lectivités territoriales, ont tous la même







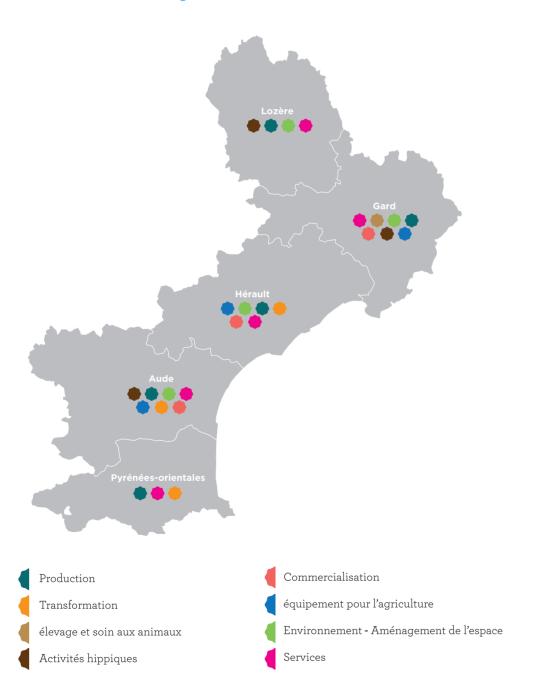
carte des établissements d'enseignement agricole privés





FORMATIONS AGRICOLES 2012-2013

carte régionale des formations initiales



Formation initiale professionnelle

production

CAPA	Bac Pro	BTSA	Établissement	Pu-Pr	Dept
	PH-Voe	PA-Voe	LEGTA « Charlemagne » Carcassonne	Public))
	PA)	LEGTA « Pierre Paul Riquet » Castelnaudary	<u> </u>) 11
	<u>{</u>	PA-ACSE	Institut « St Joseph » La Raque Limoux	Privé	<u></u>
	Voe	Voe	LEGTPA « Marie Durand » Nîmes-Rodilhan	Public) \
	PA		LAP d'Alzon à Vestric		30
	PH PH		M.F.R. « Le Grand Mas » d'Uzès	Privé) 30
	PA		M.F.R. « La Gardonnenque » de Vézénobres)
	(Voe	LEGTA « Frédéric Bazille » Montpellier	Public)))) 34
	PH		LPA « Honoré de Balzac » Castelnau Le Lez	- Tublic	
	Voe		L.E.A.P. « Bonne Terre » de Pézenas	Privé)
	PH	PH	L.P.T.A.H. de Gignac	11176)
	Paq	Paq	LEGTA Louis Pasteur La Canourgue	Public))
	PA	ACSE	LEGPA François Rabelais Saint Chély d'Apcher	rublic	48
	PA	PA	L.E.A.P. « Terre Nouvelle » de Marvejols	Privé) }
		PH	LEGTA « Federico Garcia Lorca » Théza	Public))) 66
PH	PH)	LPA « Claude Simon » Rivesaltes	rublic) 00



PH: Production horticole (fruits, légumes, fleurs)

Voe : Viticulture œnologie
PA : Production agricole (élevage, grandes cultures)
PAq : Productions aquacoles
ACSE : Analyse et conduite des systèmes d'exploitation

transformation

CAPA	Bac Pro	BTSA	Établissement		Dept
) IA-LA	Institut « St Joseph » La Raque Limoux) Privé) 11
	IA		Institut « St Joseph » Limoux)
	IA-LA)	LPA « Honoré de Balzac » Castelnau Le Lez		34
	{	IA	LEGTA « Federico Garcia Lorca » Théza	Public	66



élevage et soins aux animaux

CAPA	Bac Pro	BTSA	Établissement	Pu-Pr	Dept
	CGE-ECF)	L.E.P.A.P. de Meynes	Privé	30



CGE-ECF: Conduite et gestion d'une entreprise de secteur élevage canin félin

activités hippiques

CAPA	Bac Pro	BTSA	Établissement	Pu-Pr	Dept
	ESE)	LEGTA « Pierre Paul Riquet »Castelnaudary	Public	11
	ESE		M.F.R. « La Gardonnenque » de Vézénobres	Privé	30
ESE-M	ESE		LEGPA François Rabelais Saint Chély d'Apcher	Public	48



environnement - aménagement de l'espace

CAPA	Bac Pro	BTSA	Établissement	Pu-Pr	Dept
	(GMNPN	LEGTA « Charlemagne » Carcassonne)
	GMNPN)	LPA « Martin Luther King » Narbonne	Public))
	TAP)	LEGTA « Pierre Paul Riquet »Castelnaudary	<u> </u>	11
	(GME	Institut « St Joseph » La Raque Limoux	Privé) \
F	F ()	Institut « St Joseph » Limoux	FIIVE)
	TAP	TAP-GME	LEGTPA « Marie Durand » Nîmes-Rodilhan	Public))) 30
TAP	TAP)	M.F.R. « Le Grand Mas » d'Uzès	Privé) 30
	TAP)	LPA « Charles Marie de la Condamine » Pézenas	Public)
TAP)	IMP « St Hilaire » de Florensac	Dutini	34
TAP	TAP TAP TAP		L.P.T.A.H. de Gignac) Privé))
		GME	LEGTA Louis Pasteur La Canourgue)
		GMNPN	LEGPA François Rabelais Saint Chély d'Apcher	Public)) 48
F	F-TAP) F	M.F.R. de Javols	Privé) }

GMNPN: Gestion des milieux naturels - protection de la nature

TA: Travaux aménagements paysagers GME: Gestion et maîtrise de l'eau

F:Forêt

services

CAPA	Bac Pro	BTSA	Établissement	Pu-Pr	Dept
	SPT		LPA « Martin Luther King » Narbonne	Public	
SMR	SPT		C.P.F.P. « La Rouatière » de Soulhanels	_	
SMR	<u> </u>		L.E.A.P. « L'amandier » de Lézignan Corbières	_	11
	SPT		L.E.P.A.P. Pezens	Privé	
	<u> </u>	SMR	Institut « St Joseph » La Raque Limoux	_	
SMR	<u> </u>		Institut « St Joseph » Limoux		
	SPT		M.F.R.E.O. du Pont du Gard de Castillon du Gard	Privé	30
SMR	SPT		M.F.R. Gallargues le Montueux	riive	
	SPT		LPA « Charles Marie de la Condamine » Pézenas	Public	34
SMR	<u> </u>		IMP « St Hilaire » de Florensac	_	
SMR	<u> </u>		L.E.A.P. « Le Cep d'Or » de Clermont l'Hérault	_	
SMR	SPT		L.E.A.P. « Maurice Clavel » de Frontignan	_	
	SPT		L.E.A.P. « Les Buissonnets » de Capestang	Privé))) 34
SMR	SPT		L.E.A.P. « Bonne Terre » de Pézenas	- FIIVE) 54
	SPT		L.E.P.A.P. « Le Roc Blanc » de Ganges		
SMR	SPT		L.E.A.P. « La Gardiole » de Gigean		
SMR	SPT		L.P.T.A.H. de Gignac		
	SPT)	L.E.A.P. «Terre Nouvelle » de Marvejols	Privé	48
SMR	SPT		LPA « Claude Simon » Rivesaltes	Public	
	SPT		L.E.A.P. « Le Mas Blanc » de Bourg Madame	Privé	66
	SPT		L.E.A.P. « Beau Soleil » de Céret) HING)



SPT: Services aux personnes et aux territoires SMR: Services en milieu rural

commercialisation

CAPA	Bac Pro	BTSA	Établissement	Pu-Pr	Dept
		CD	Institut « St Joseph » La Raque Limoux		11
	<u> </u>	CD	LEGTPA « Marie Durand » Nîmes-Rodilhan	Public	30
	CD)	M.F.R. Marguerittes	Privé	
	(CD	LEGTA « Frédéric Bazille » Montpellier	Public	
	CD))	LPA « Honoré de Balzac » Castelnau Le Lez	Public	24
	CD)	L.E.A.P. « Le Cep d'Or » de Clermont l'Hérault		34
	CD)	L.E.A.P. « Maurice Clavel » de Frontignan) Privé	

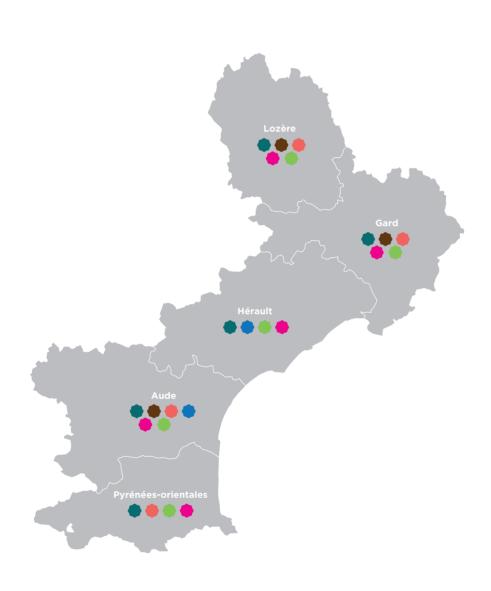


équipement pour l'agriculture

CAPA	Bac Pro	BTSA	Établissement	Pu-Pr	Dept
	A		LEGTA « Pierre Paul Riquet »Castelnaudary	Public	11
Α			L.E.P.A.P. de Meynes	Privé	30
	Α		L.P.T.A.H. de Gignac		34



carte régionale des formations initiales par apprentissage 2012-2013





Formation initiale par apprentissage

production

CAPA	Bac Pro	BTSA	BP/BPA	Établissement	Pu-Pr	Dept
			REA	Site de Carcassonne)
PA-Voe	()) ~		Site de Limoux	Public	11
PH-Voe	Voe)	Voe	Site de Narbonne	\(
PA-PH-Voe	()	REA	Site de Rodilhan	Public) \
PH-Voe	()		Site de Bagnols sur Cèze	Privé	30
	PH	PH		MRF le Grand Mas Uzes		
PA	(()		MFR la Gardonnenque de Vézénobres		
PH	<u>(</u>	Voe	PH	Site de Montpellier	Public))) 34
PH-Voe	<u>(</u>)) 	Voe	Site de Béziers	- Fublic) 34
PA	())	PA	Site de Marvejols	Public)) . 40
) 	PA	Site de Florac		48
PA-PH-Voe)	PH-Voe	Site de Rivesaltes	Public	66



PH: Production horticole (fruits, légumes, fleurs)

Voe: Viticulture oenologie
PA: Production agricole (élevage, grandes cultures)
REA: Responsable d'exploitation agricole

activités hippiques

CAPA	Bac Pro	BTSA	BP/BPA	Établissement	Pu-Pr	Dept
ESE))	Site de Carcassonne	Public	11
ESE	ESE		ESE	CFA de l'Institut d'Alzon Vestric	Privé	30
ESE-M	}))	Site de Marvejols	Public	48



commercialisation

CAPA	Bac Pro	BTSA	BP/BPA	Établissement	Pu-Pr	Dept
		CD		Site de Carcassonne	Public	11
	CD)		MFR Marguerittes	Privé	30
	<u></u>	CD	<u></u>	Site de Marvejols	Public	48
		CD		Site de Rivesaltes	Public	66



équipement pour l'agriculture

CAPA	Bac Pro	BTSA	BP/BPA	Établissement	Pu-Pr	Dept
	A))) A	CEMGCM	Site de Carcassonne Site de Castelnaudary)) Public	11
)	CEMGCM	UFA LPTAH de Gignac	Privé (34



CEMGCM : Conduite, entretien de machines, gestion de chantiers mécanisés **A :** Agroéquipement

environnement - aménagement de l'espace

CAPA	Bac Pro	BTSA	BP/BPA	Établissement	Pu-Pr	Dept
GMNPN				Site de Limoux	Public) 11
TAP	TAP		TAP	Site de Narbonne	Fublic) 11
TAP	TAP	TAP- GME	TAP	Site de Rodilhan	Public))) 30
GMNPN))	Site de Bagnols sur Cèze	Public) 30
TAP	TAP		TAP	Site de Montpellier	Public))) 34
TAP)	TAP	Site de Béziers	Public) 34
TAP- GMNPN				Site de Marvejols	Public)
F	F	F		MFREO Javols	Privé) 48
TAP		TAP	TAP	Site de Rivesaltes	Public	66



GMNPN : Gestion des milieux naturels - protection de la nature **TAP :** Travaux aménagements paysagers

GME : Gestion et maîtrise de l'eau **F** : Forêt

services

CAPA	Bac Pro	BTSA	BP/BPA	Établissement	Pu-Pr	Dept
	SPT)		Institut St Joseph Limoux	Privé	11
SMR	SPT)		MFR Pont du Gard Castillon du Gard)
	SPT) }		MFR St Hippoyte du Gard	Privé	30
	SPT) }		MFR Gallargues le Montueux	\ \(
SMR	()		Site de Pézenas	Public	34
SMR	() }		Site de Marvejols	Public	48
SMR	()		Site de Rivesaltes	Public	66

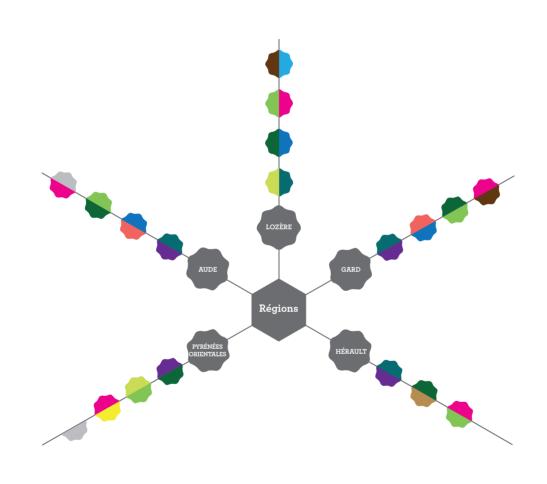


SPT : Services aux personnes et aux territoires

SMR: Services en milieu rural

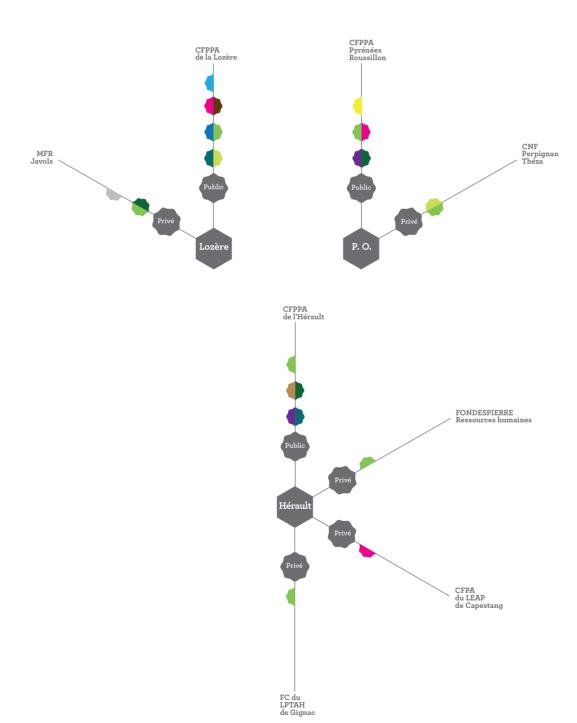
Formation professionnelle continue

formations professionnelles en Languedoc-Roussillon

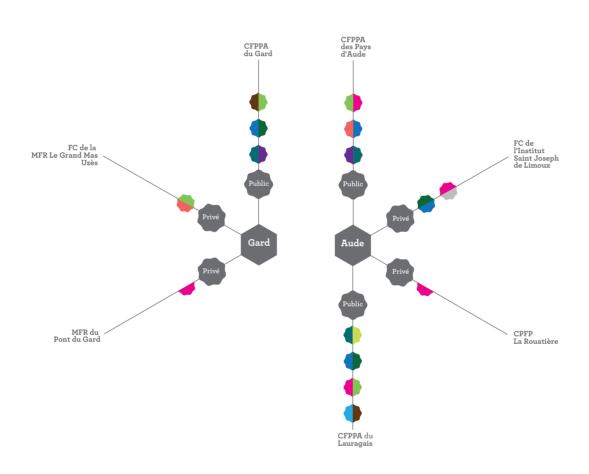




formations diplômantes et certifiantes en Languedoc-Roussillon



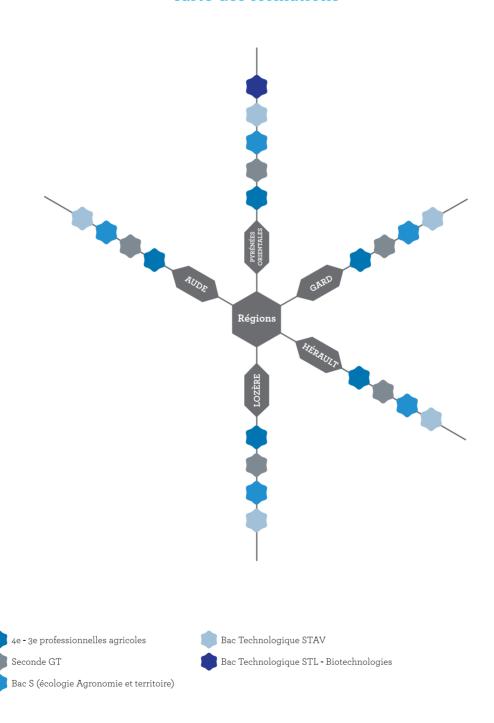
formations diplômantes et certifiantes en Languedoc-Roussillon





Enseignement général et technologique

carte des formations



enseignement général et technologique

2° GT	Bac S	Bac STAV	Bac STL	4e-3e	Établissement	Pu-Pr	Dept
X	X	X			LEGTA « Charlemagne » Carcassonne		
				Χ	LEGTA « Pierre Paul Riquet » Castelnaudary	Public	
				Χ	C.P.F.P. « La Rouatière » de Soulhanels		11
				X	L.E.A.P. « L'amandier » de Lézignan Corbières	D : /	11
				X	L.E.P.A.P. Pezens	Privé	
X	X	X		Χ	Institut « St Joseph » Limoux)	
X	X	X			LEGTPA « Marie Durand » Nîmes-Rodilhan	Public	
				Χ	L.E.P.A.P. de Meynes		
				X	M.F.R. Marguerittes		
X		X		X	M.F.R.E.O. du Pont du Gard de Castillon du Gard	D: /	30
				Χ	M.F.R. « Le Grand Mas » d'Uzès	Privé	
				Χ	M.F.R. Gallargues le Montueux)	
				Χ	M.F.R. « La Gardonnenque » de Vézenobres)
X	X	X			LEGTA « Frédéric Bazille » Montpellier		
Χ		X			LPA « Honoré de Balzac » Castelnau Le Lez	Public	
Χ		X		Χ	LPA « Charles Marie de la Condamine » Pézenas		
				Χ	IMP « St Hilaire » de Florensac		
				Χ	L.E.A.P. « Le Cep d'Or » de Clermont l'Hérault)	
				Χ	L.E.A.P. « Maurice Clavel » de Frontignan)	34
)	Χ	L.E.A.P. « Les Buissonnets » de Capestang	Dut 4	
Χ		X	((X	L.E.A.P. « Bonne Terre » de Pézenas	Privé	
			((X	L.E.P.A.P. « Le Roc Blanc » de Ganges)	
			((X	L.E.A.P. « La Gardiole » de Gigean)	
	((X	L.P.T.A.H. de Gignac		
Χ		X	(LEGPA François Rabelais Saint Chély d'Apcher	Public	
X		X	((X	L.E.A.P. « Terre Nouvelle » de Marvejols	Dei 4	48
			((X	M.F.R. de Javols	Privé	
X		X	X		LEGTA « Federico Garcia Lorca » (Théza)) Dublic	_
			(X	LPA « Claude Simon » (Rivesaltes)	Public	66
			(X	L.E.A.P. « Le Mas Blanc » de Bourg Madame) Privé	66
		((X	L.E.A.P. « Beau Soleil » de Céret	riive	

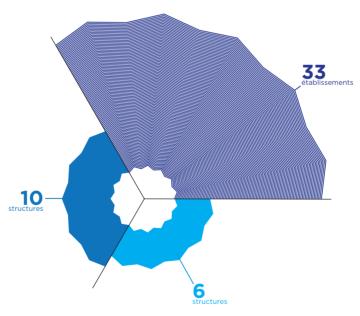
Bac S : Bac S (Ecologie, Agronomie et Territoires)
2e GT : Seconde GT
Bac T-STAV : Bac Technologique STAV

Bac T-STL: Bac Technologique STL – Biotechnologies **4e-3e**: 4ème et/ou 3ème professionnelles agricole

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

À la rentrée 2012-2013, l'enseignement agricole compte 174 104 élèves au niveau national. La Région Languedoc-Roussillon avec ses 7 760 élèves représente 4.46 % de l'effectif national.

L'État définit et met en œuvre les politiques de l'enseignement technique agricole en termes de formation et de pilotage des établissements publics locaux et des établissements privés sous contrat.





Formation initiale scolaire

Public: 10 lycées sur 11 sites Privé: 23 établissements (dont 16 à régime temps plein et 7 à régime adapté: maison familiale rurale).

7760 élèves en 2012 : Public : 3005 élèves

Privé: 4755 élèves



Formation initiale par apprentissage

Public: 5 CFA et 1 section structure **Privé:** 2 CFA et 2 sections d'apprentissage

1391 apprentis en 2012: Public: 1171 apprentis Privé: 220 apprentis



Formation continue

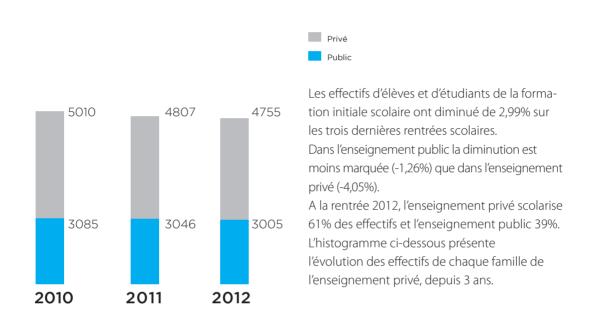
CFPPA publics et quelques structures privées ou associatives

1 490 730 heures

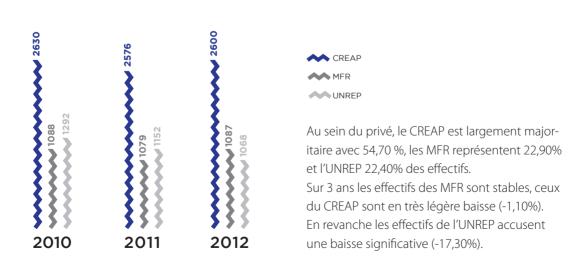
stagiaires réalisées en 2011

FORMATION INITIALE SCOLAIRE

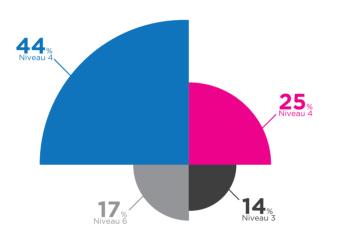
Effectifs de l'enseignement public et privé de 2010 à 2012 (source : DGER)



Effectifs de l'enseignement privé de 2010 à 2012 (source : DGER)



Effectifs par niveau d'enseignement, rentrée scolaire 2012 (source : DGER)



Enseignement public et privé confondus, les niveaux IV et V représentent plus des deux tiers des effectifs (69%).
Le niveau VI ne représente que 1322 élèves soit 17% et le niveau III avec 1075 élèves représente 14%.

	Niveau	ı III	Niveau l'	V	Niveau	ı V	Niveau VI))	
	1 ^{er} cycle supérieur (classes (préparatoires), BTSA		Bac Pro, Bac Tech général, 2 ^{nde}		2 ^{nde} Pro, CAPA 4ème et 3 ^{ème}		PA 4ème et 3 ^{ème}) Tota	al .
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	VI	%	Effectifs	%
Total niveaux	1075	14	3426	44	1937	25	1322	17	7760	100

Les formations de 1er cycle (4ème, 3ème, CAPA, 2nde pro) sont majoritairement mises en œuvre dans le privé : 92% des effectifs du niveau VI et 72 % des effectifs du niveau V. Le public est en revanche majoritaire pour les formations de niveau III (61%). S'agissant du niveau IV, la répartition est homogène entre le public et le privé.

Effectifs par niveau et par statut d'enseignement, rentrée scolaire 2012 (source : DGER)

(Niveau	ı III	Niveau l'	V	Niveau	ιV	Niveau VI		(
(1 ^{er} cycle supérie préparatoire		Bac Pro, Bac Techno, Bac 2 ^{nde} Pro, CAPA 2		2 ^{nde} Pro, CAPA 4ème et 3 ^{ème}		Tota	al 		
	Effectifs	%	Effectifs) %	Effectifs	%	VI	%	Effectifs	%
Public	655	61	1705	50	536	28	107	8	3005	39
Privé	420	39	1719	50	1401	72	1215	92	4755	61
Total niveaux	1075	100	3426	100	1937	100	1322	100	7760	100

L'effectif total pour la rentrée scolaire 2012 est de 7760 élèves dont 39 % pour l'enseignement public et 61 % pour l'enseignement privé :

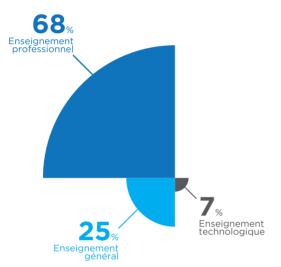
Niveau III: les formations 1 er cycle supérieur et BTSA représentent 1075 élèves. Les effectifs sont plus importants dans l'enseignement public avec 61 % que dans l'enseignement privé avec 39 % d'élèves.

Niveau IV : les formations (Bac pro, bac techno, bac général, et 2nde GT) représentent 3426 élèves également répartis dans l'enseignement public et privé.

Niveau V : les formations 2nde Pro et CAPA représentent 1937 élèves dont 28% pour l'enseignement public et 72% pour l'enseignement privé.

Niveau VI : les formations 4ème et 3ème représentent 1322 élèves répartis pour 92 % d'élèves dans l'enseignement privé et 8 % dans l'enseignement public.

Effectifs par filière, rentrée scolaire 2012 (source : DGER)



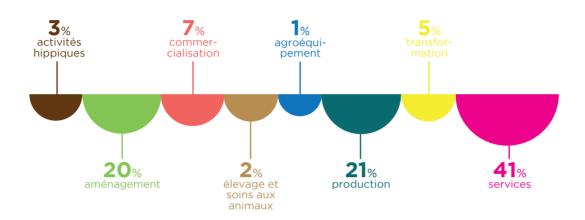
La formation initiale scolaire compte au total 7760 élèves à la rentrée 2012. L'enseignement professionnel (CAPA, Bac Pro, BTSA) représente 68% des élèves, l'enseignement général (4ème et 3ème, 2nde GT, Bac S, classes préparatoires) 25% et l'enseignement technologique (Bac Techno STAV et STL) 7%.

Effectifs par secteur profesionnel et par satut d'enseignement, rentrée scolaire 2012 (source : DGER)

	Pub	olic) Privé		
Secteur professionnel	Effectif	%	Effectif	%	Total
Activités hippiques	97	68	46	32	143
Aménagement	589	56	468	44	1057
Commercialisation	114	32	239	68	353
Elevage et soins aux animaux (élevage canin-félin)	0	0	121	100	121
Equipements pour l'agriculture	39	49	40	51	79
Production	699	63	417	37	1116
Transformation	124	48	132	52	256
Services	314	15	1850	85	2164
Total	1976	37%	3313	63%	5289

À la rentrée scolaire 2012, la filière professionnelle compte 5289 élèves dont 1976 (37%) pour le public et 3313 (63%) pour le privé.

Effectifs des secteurs profesionnels, rentrée scolaire 2012 (source : DGER)



Les effectifs de la filière professionnelle se concentrent dans 3 secteurs : services 41%, production 21%, aménagement 20%.

Le secteur « services » représente l'effectif le plus important de la filière professionnelle (2164 élèves, soit 41% de l'effectif total). Il est très largement majoritaire dans l'enseignement privé (85% des élèves).

Les secteurs « aménagement » et « production » sont majoritairement présents dans l'enseignement public (respectivement 56% et 63%). Depuis 3 ans, on note un léger recul des effectifs en aménagement et une quasi-stabilité en production.

Le secteur « commercialisation » est majoritaire dans l'enseignement privé. Les effectifs sont stables depuis 3 ans.

Le secteur « transformation » est peu présent en Languedoc-Roussillon. Les effectifs sont en légère progression sur les 3 dernières années scolaires.

Le secteur « activités hippiques » est en progression depuis 3 ans (+ 37%).

Le secteur « élevage et soins aux animaux » (élevage canin et félin) ne concerne qu'un seul établissement privé.

Le secteur « équipements pour l'agriculture » est peu représenté en région avec néanmoins une augmentation sensible des effectifs dans le public.

Effectifs par cycle, rentrée scolaire 2012 (source : DGER)

classe préparatoire du 1er cycle supérieur

1er cycle supérieur	Public	Privé	Total
Classe préparatoire post BTS-DUT	20	0	20

La CPGE prépare les étudiants titulaires d'un BTS/BTSA ou DUT aux concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs. Ce cycle préparatoire n'est proposé que dans un seul établissement public (Montpellier).

brevet de technicien supérieur agricole

BTSA	Public	Privé	Total
GEMEAU	93	28	121
Aménagements paysagers	62	56	118
Viticulture Oenologie	115	0	115
GPN	113	0	113
Technico-commercial	69	25	94
Production horticole	46	41	87
Agronomie productions. végétales	38	32	70
ANABIOTEC	0	64	64
ACSE	24	34	58
STA	30	24	54
Productions animales	0	47	47
Aquaculture	45	0	45
Gestion forestière	0	40	40
Développement anim. Terr. ruraux	0	16	16
Services en Espace Rural	0	13	13
Total	635	420	1055

La région compte à la rentrée 2012, 1055 étudiants en BTSA, majoritairement présents dans l'enseignement public (60,2%).

Les secteurs « production » et « aménagement » représentent respectivement 40 % et 37% des étudiants de BTSA. Plus de 60% de ces jeunes sont dans l'enseignement public.

Le secteur « transformation » auquel se rattache le BTSA ANABIOTEC, concerne 11.2% des effectifs.

Les secteurs « commerce » et « services » sont moins présents au niveau III (respectivement 8.9% et 2.7% du total).

seconde professionnelle

Seconde Pro	Public	Privé	Total
Serv pers et territoires	91	477	568
Nature Jard Paysage Forêt	128	77	205
Productions animales	77	120	197
Prod végétales Agroéq	131	42	173
Conseil vente	17	86	103
Alimentation Bio ind Labo	33	8	41
Total	477	810	1287

1287 élèves sont recensés en classe de seconde professionnelle à la rentrée 2012, majoritairement dans l'enseignement privé (62,9%).

Le secteur « services » est largement dominant (44,1% du total) principalement dans l'enseignement privé.

Le secteur de la production, agroéquipements compris, représente plus du quart des secondes professionnelles (28,7%), suivi par le secteur « aménagement » avec 15.9%.

Les secteurs « commerce » et « transformation » accueillent quant à eux, respectivement 8% et 3,1% des élèves de seconde professionnelle.

baccalauréat professionnel (hors seconde professionnelle)

Bac Pro	Public	Privé	Total
Serv pers territoires	149	669	818
Services en milieu rural	62	231	293
CGEA	131	129	260
Aménagements paysagers	120	86	206
Productions horticoles	88	34	122
Labo contrôle qualité	44	36	80
C.G. entr sect canin félin	0	79	79
Tech-conseil vente animal	0	76	76
GMNF	73	0	73
C. G entreprise hippique	36	25	61
Tech conseil vente alim	0	52	52
Forêt	0	50	50
Agroéquipement	16	25	41
Productions aquacoles	41	0	41
Tech cons vte prod jardin	28	0	28
Bio industries transfo	17	0	17
Total	805	1492	2297

La région compte à la rentrée 2012, 2297 élèves en baccalauréat professionnel, majoritairement présents dans l'enseignement privé.

Le secteur « services » représente à lui seul près de la moitié (48,4%) des effectifs de Baccalauréat Professionnel, essentiellement dans l'enseignement privé (81%).

Le secteur « production », élevage canin/félin compris, accueille quant à lui, près du quart (24,5%) des élèves, répartis de façon homogène entre l'enseignement public et l'enseignement privé.

Les formations en aménagement représentent 14,3%.

On trouve ensuite le **secteur « commerce »** avec 6.8%, le **secteur « transformation »** avec 4.2% et le **secteur « agroéquipements »** avec 1,8%.

baccalauréat général et technologique

Bac S et techno	Public	Privé	Total
Bac Techno STAV	366	122	488
Bac Techno STL (2011)	52	0	52
Bac Série S (EAT)	171	19	190
Total	589	141	730

L'enseignement agricole régional compte 540 élèves scolarisés en baccalauréat technologique (STAV et STL).

Le baccalauréat général de la série S (Ecologie, Agronomie, Territoire) accueille 190 élèves. Les élèves de la série générale et technologique sont très majoritairement scolarisés dans l'enseignement public (80,7%).

cycle détermination lycée (seconde générale et technologique)

Cycle détermination lycée	Public	Privé	Total
Seconde générale technologique	313	86	399

À la rentrée 2012, la région compte 399 élèves en seconde générale et technologique, dont 78,4 % dans l'enseignement public.

certificat d'aptitude professionnelle agricole

CAPA	Public	Privé	Total
Services en milieu rural	12	444	456
Travaux paysagers	0	109	109
Travaux forestiers	0	22	22
Maréchalerie	18	0	18
Soigneur d'équidés	17	0	17
Prod agricole, matériels	0	16	16
Productions horticoles	12	0	12
Total	59	591	650

On recense 650 élèves scolarisés en CAPA à la rentrée 2012, dont plus de 90% relèvent de l'enseignement privé.

Le secteur « services » représente à lui seul 70,1% des CAPA de la région. Tous ces élèves, à l'exception d'une seule classe, sont scolarisés dans l'enseignement privé.

Le secteur « aménagement » compte 131 élèves soit 20% de tous les CAPA. Ils sont tous dans l'enseignement privé.

Le secteur « hippique » et le secteur « production » représentent ensemble moins de 10% des CAPA.

cycle d'orientation collège (4ème et 3ème)

Cycle d'orientation collège	Public	Privé	Total
Classe de 3 ^{ème} de l'EA	55	732	787
Classe de 4 ^{ème} de l'EA	52	483	535
Total	107	1215	1322

Les classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole, comptent 1322 élèves à la rentrée 2012, dont plus de 90% dans l'enseignement privé.

Le nombre plus important d'élèves de 3ème s'explique par la possibilité d'une réorientation en fin de 4ème de collège vers l'enseignement agricole.

Effectifs par catégorie socioprofessionnelle, rentrée scolaire 2012 $(\mathit{source}:DGER)$

catégorie socioprofessionnelle des parents d'élèves

CSP Niveau 1	CSP Niveau 2	Garçon	Fille	Nb Elv
A	Agriculteurs sur grande exploitation	10	3	13
Agriculteurs exploitants	Agriculteurs sur moyenne exploitation		124	355
exploitants	Agriculteurs sur petite exploitation	101	54	155
	Agriculteurs exploitants	342	181	523
CSP Niveau 1	CSP Niveau 2	Garçon	Fille	Nb Elv
	Artisans		245	453
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Chefs d'entreprise de 10 salariés au plus		43	100
et cheis d'entreprise	Commerçants et assimilés	149	163	312
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	414	451	865
CSP Niveau 1	CSP Niveau 2	Garçon	Fille	Nb Elv
	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	4	11	15
	Elèves, étudiants	52	51	103
Autres personnes	Militaires du contingent	1	4	5
sans activité professionnelle	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)	6 (15	21
	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans(sauf retraités)	384 655 103		1039
Autres personnes sans activité professionnelle		447	736	1183
CSP Niveau 1	CSP Niveau 2	Garçon	Fille	Nb Elv
	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	118	98	216
	Cadres de la fonction publique	84	61	145
Cadres et professions intellectuelles	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	62	48	110
supérieures	Professeurs, professions scientifiques	78	48	126
superieures	Professions de l'information, des arts et des spectacles	16	15	31
	Professions libérales	100	64	164
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	458	334	792
CSP Niveau 1	CSP Niveau 2	Garçon	Fille	Nb Elv
	Employés administratifs d'entreprise	182	220	402
	Employés civils et agents de service de la fonction publique	304	317	621
Employés	Employés de commerce	198	229	427
	Personnels des services directs aux particuliers	198 325 523		523
	Policiers et militaires	42	37	79
	Employés	924	1128	2052

CSP Niveau 1	CSP Niveau 2	Garçon	Fille	Nb Elv
	Chauffeurs	84	124	208
	Ouvriers agricoles	35	33	68
	Ouvriers non qualifiés de type artisanal	21	51	72
Ouvriers	Ouvriers non qualifiés de type industriel		31	70
Ouvriers	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport		50	100
	Ouvriers qualifiés de type artisanal	98	155	253
	Ouvriers qualifiés de type industriel	136	244	380
	Ouvriers	463	688	1151
CSP Niveau 1	CSP Niveau 2	Garçon	Fille	Nb Elv
	Clergé, religieux	1	0	1
	Contremaîtres, agents de maîtrise	57	48	105
	Instituteurs et assimilés	44	35	79
Professions Intermédiaires	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	61	46	107
	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	39	45	84
	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	206	227	433
	Techniciens	119	105	224
	Professions Intermédiaires	527	506	1033
CSP Niveau 1	CSP Niveau 2	Garçon	Fille	Nb Elv
	Anciennes professions intermédiaires	14	3	17
	Anciens agriculteurs exploitants	3	2	5
Dotroitás	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5	2	7
Retraités	Anciens cadres	13	6	19
	Anciens employés	30	41	71
	Anciens ouvriers	17	25	42
	Retraités	82	79	161
otal		3657	4103	7760
		(()	(

Les élèves issus du milieu agricole ne représentent que 6.7% des effectifs. Cette faible proportion s'explique par la baisse du nombre d'exploitants et de salariés agricoles et par la diversification des formations proposées par l'enseignement agricole.

Les élèves de l'enseignement agricole régional ont majoritairement des parents employés (pour 26,4% d'entre eux) et des parents sans activité professionnelle ou ouvriers (environ 15% pour chacune de ces deux dernières catégories).

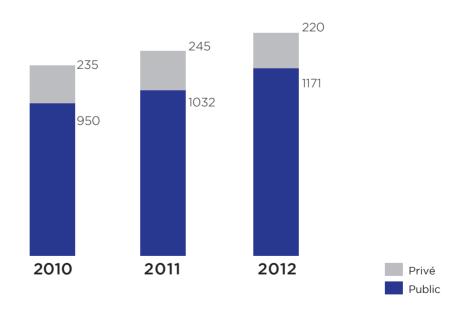
Les catégories socioprofessionnelles « professions intermédiaires » et « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont sous-représentées.

FORMATION INITIALE PAR APPRENTISSAGE

Il y a en Languedoc-Roussillon sept CFA agricoles, deux sections d'apprentissage et une UFA (unité de formation d'apprentissage du CFAA 34) répartis sur 23 sites de formation. À la rentrée 2012, on compte 1391 apprentis contre 1277 à la rentrée 2011, soit une augmentation de 9 % répartis comme suit : 320 filles soit 23 % (24 % en 2011), 1071 garçons soit 77 % (76 % en 2011).

Effectifs apprentis par centre (public et privé)

évolution des effectifs apprentis de l'enseignement agricole public et privé



évolution des effectifs apprentis par centre entre 2010 et 2012

Centres	2010	2011	2012
CFA de l'Aude	188	196	200
CFA du Gard	226	274	315
CFA de l'Hérault	229	241	310
CFA de Lozère	113	105	112
CFA des P.O.	190	210	229
SA lycée de la mer - Séte	4	6	5
Total public	950	1032	1171
CFA Alzon - Vestric	82	83	81
CFA MFR- le grand mas - Uzés	48	50	49
CFA MFR Castillon du Gard	25	26	14
CFA MFR St Hippolyte du fort	12	18	9
CFA MFR Javols	30	31	26
CFA MFR Vezenobre	0	10	10
CFA MFR Marguerittes	0	3	3
SA la Gardiole - Gigean	25	10	0
SA ISF St Joseph-Limoux	13	14	13
CFA MFR Gallargues	0	0	15
Total privé	235	245	220
Totaux région	1185	1277	1391
Pourcentage d'évolution	9%	8%	9%

À la rentrée 2012, on compte 1171 apprentis dans le public (soit 84 %) contre 220 dans le privé (soit 16 %). L'évolution est en général plus forte dans le public que dans le privé.

Conclusion : on constate que l'augmentation annuelle du nombre d'apprentis en agriculture s'est établie autour de 8-9 % de 2010 à 2012.

Effectifs apprentis par secteur professionnel

évolution des apprentis par secteur professionnel

Secteur professionnel	2010	2011	2012	Évolution en % 2010/2012
Viticulture	75	112	138	+ 84 %
Installation BP REA	99	76	113	+14.1 %
Agroéquipement	59	60	71	+20 %
Horticulture -pépinières	81	84	81	-
Aménagement paysagers	520	610	659	+26.7%
Commercialisation	29	32	50	+72.4 %
Production aquacole	4	6	5	-
Gestion de l'eau	38	28	21	-13%
Secteur forestier	26	23	20	-23 %
Activités hippiques	124	128	127	-
Services en milieu rural	130	118	106	-18.4%
Total	1185	1277	1391	

Par rapport à 2011, on constate les évolutions suivantes :

les secteurs viticulture, installation, agroéquipement, commercialisation et paysage sont en très nette augmentation,

les secteurs installation, gestion de l'eau et services sont en baisse,

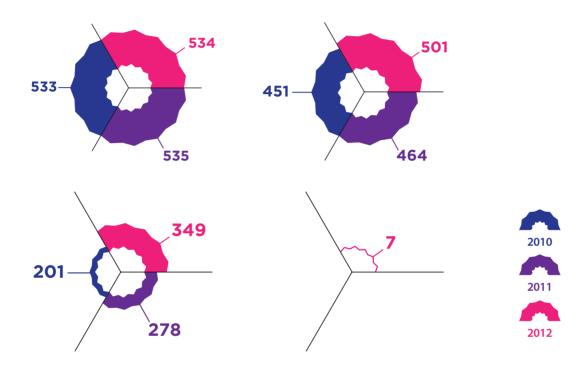
les secteurs horticulture, forêt, activités hippiques et aquaculture sont stables. Le secteur production (viticulture, installation, agroéquipement, horticulture) est en augmentation : 403 apprentis en 2012 contre 332 en 2011, soit une progression de 21,4%. Le secteur aménagement paysager avec 47,4% représente toujours la majeure partie des effectifs (659 sur 1391). Ce secteur est toujours en progression : 659 apprentis contre 610 en 2011, soit +8%. Cette progression est néanmoins légèrement plus faible que l'année précédente : + 17%.

Conclusion : L'apprentissage en agriculture présente les caractéristiques suivantes en région Languedoc-Roussillon :

Un secteur paysage structurant: 47 % des apprentis,

Un secteur production (viticulture – installation – agroéquipement - horticulture/pépinière) représentant 29 % en forte progression sur les trois dernières années : + 28 %.

Effectifs apprentis par niveau de formation



En ce qui concerne les niveaux de formation, on constate les évolutions suivantes sur la période 2010-2012 :

Niveau V : Leur nombre est stable, ce qui se traduit par une diminution en termes de pourcentage : 38 % en 2012, contre 42 % en 2011.

Niveau IV: La part des niveaux 4 reste stable à 36 % même si leur nombre a légèrement augmenté en valeur absolue.

Niveau III : Leur proportion, aussi bien que leur nombre, augmente fortement et régulièrement chaque année : 349 en 2012 apprentis contre 201 en 2010.

Niveau II : Il faut noter, à la rentrée 2012, l'ouverture d'une formation de niveau 2 (équivalent licence professionnelle) en Lozère avec 7 apprentis.

Conclusion : Les chiffres constatés en 2012 confirment les tendances des années précédentes.

FORMATION CONTINUE

La Formation Professionnelle Continue du MAAF est assurée par des centres publics, les CFPPA (Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) et des établissements privés, qui proposent des formations diplômantes, certifiantes ou qualifiantes :

Les actions diplômantes sont des formations sanctionnées par un diplôme référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Les actions certifiantes sont des formations sanctionnées par un titre ou une qualification professionnelle référencé au RNCP (Certificats de qualification professionnelle).

Les actions qualifiantes sont toutes les formations non sanctionnées par un diplôme ou titre ou qualification professionnelle référencé au RNCP.

En Languedoc-Roussillon, on dénombre 6 CFPPA au sein de 7 EPLEFPA de la région. Les établissements privés relèvent du CNEAP, de l'UMFREO et de l'UNREP ou organismes de formation privés, sans affiliation.

Nombre d'heures stagiaires par centre et organisme de formation public et privé

Répartition du nombre d'heures stagiaires par centre de formation professionnelle continue public et privé (année 2011).

Sources: Enquête statistique annuelle sur les actions de formation professionnelle continue réalisées par les centres publics et privés pendant l'année civile 2011 et enquête annuelle sur le suivi financier des EPLEFPA.

Centres et organismes de formation continue	Nombre heures stagiaires	Part du nombre heures total
CFPPA du Gard	303 844	27,7
CFPPA de l'Hérault	336 210	30,6
CFPPA du Lauragais	64 668	5,9
CFPPA de la Lozère	145 876	13,3
CFPPA des Pays d'Aude	119 624	10,9
CFPPA Pyrénées Roussillon	128 244	11,6
Total enseignement public	1 098 466	100 %
FONDESPIERRE Ressources humaines	96 906	24,7
Centre OREA de Poussan	80 941	20,6
FC de l'Institut Saint Joseph de Limoux	56 933	14,5
FC du LEAP de Pézenas	6 135	1,6
CFPA du LEAP de Capestang	14 899	3,8
LEPAFP Pezens	40 971	10,4
LEPAP la Gardiole de Gigean	5 467	1,4
FC du LPTAH de Gignac	16 888	4,3
FC de la MFREO Le Grand Mas	12 289	3,1
MFREO du Pont du Gard	744	0,2
AFAL (Association pour la formation des agriculteurs de Lozère)	8 071	2,1
Chambre d'agriculture de l'Hérault	20 482	5,2
Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales	15 995	4,1
Chambre d'agriculture de l'Aude	13 771	3,5
Chambre d'agriculture de la Lozère	1 772	0,5
Total enseignement privé	392 264	100 %
Totaux enseignements public et privé	1 49	0 730

La formation continue a réalisé en 2011, 1 490 730 heures stagiaires dont 74 % dans l'enseignement public.

Nombre d'heures stagiaires réalisées :

Centres de formation publics : Les CFPPA de l'Hérault et du Gard réalisent le plus grand nombre d'heures stagiaires, soit 58 % du total des heures stagiaires.

Avec un volume de 1 098 466 heures stagiaires réalisées en 2011, on constate une diminution d'environ 4 % par rapport à 2010, et un retour à un volume équivalent à celui de 2009 (1 054 648).

Il est à noter qu'en 2010, le Languedoc-Roussillon était la première région française en nombre d'heures stagiaires recensées (3 régions dispensaient le quart des heures stagiaires relevant de l'enseignement public : Languedoc-Roussillon, Rhône- Alpes et Provence Alpes Côtes d'Azur).

Organismes de formation privés: L'organisme de formation privé Fondespierre effectue le plus grand nombre d'heures stagiaires, avec 25% des heures stagiaires. Le volume global des heures stagiaires recensées dans les organismes privés est passé de 489 926 HS en 2009, à 234 000 HS en 2010, soit une diminution de 52 %. Avec un volume de 392 264 heures stagiaires réalisées en 2011, on constate une augmentation de 68 %, pour partie, aux actions de formation non diplômantes effectuées par les chambres d'agriculture (13 % du total des heures stagiaires des organismes privés en 2011).

Les chambres d'agriculture totalisent 15,3% des heures stagiaires, qui correspondent à des actions de formation non diplômantes de courte durée, destinées aux professionnels. Ces actions de formation non diplômantes, dans le champ de compétence de formation du MAAF, ont été comptabilisées pour la première fois lors de l'enquête statistique annuelle 2012.

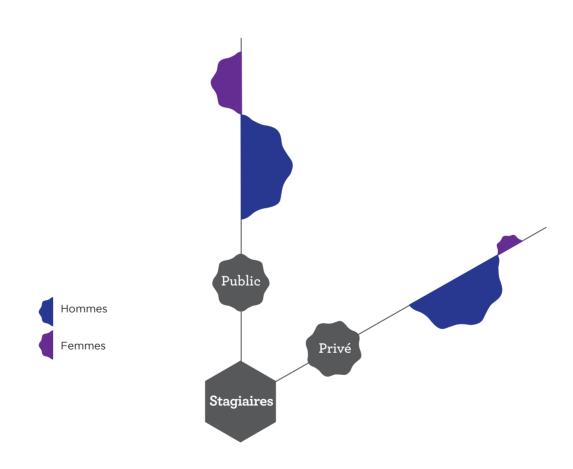
Conclusion : Globalement le total des heures stagiaires réalisées dans le public comme dans le privé a diminué en 2011 après avoir connu une augmentation en 2010. Cette diminution du nombre d'heures stagiaires s'explique notamment par un raccourcissement des durées de formation.

Les formations réalisées dans les centres publics restent largement majoritaires.

Répartition femmes / hommes en 2011

Répartition des stagiaires femmes et hommes de la formation professionnelle continue public et privé 2011.

Source : enquête statistique annuelle sur les actions de formation professionnelle continue réalisées par les centres publics et organismes privés pendant l'année civile 2011.



On constate qu'il y a globalement 31% de femmes pour 69% d'hommes.

Offre de formation par niveau et type d'action

Répartition du nombre de stagiaires et du volume d'heures stagiaires par finalité de formation en Languedoc-Roussillon pour l'année 2011.

Source : enquête statistique annuelle sur les actions de formation professionnelle continue réalisées par les centres publics et organismes privés pendant l'année civile 2011.

Finalité de la formation	Nombre de stagiaires	Part en %	Volume heures stagiaires	Part en %
Action diplômante	1 123	9 %	800 668	64 %
Action non diplômante ou non certifiante	8 267	69 %	281 451	23 %
Action certifiante	1 773	15 %	73 827	6 %
Prestations d'orientation et d'accompagnement	801	7%	92 333	7 %
Total	11 964	100%	1 248 279	100 %

Remarque : le volume d'heures stagiaires réalisées, recueilli dans l'enquête, est inférieur au nombre d'heures stagiaires annoncés (recensement non exhaustif des actions de formation réalisées).

Les formations non diplômantes représentent environ 70% des effectifs de stagiaires et 23 % des heures stagiaires.

Cette proportion est en augmentation très importante par rapport à 2010 (45 % des effectifs et 19 % du volume d'heures stagiaires).

À l'échelon national également, la forte croissance de ce type d'actions constitue une évolution marquante.

Répartition du nombre de stagiaires et du volume d'heures stagiaires par niveau de formation en Languedoc-Roussillon pour l'année 2011.

Niveau de la formation	Nombre de stagiaires	Part en %	Volume heures stagiaires	Part en %
Niveau V	755	6 %	438 738	35 %
Niveau IV	614	5 %	372 054	30 %
Niveau III	98	0,8 %	47 651	4 %
Actions ne faisant pas référence à un niveau de formation	10 497	88,2 %	389 836	31 %
Total	11 964	100 %	1 248 279	100 %

En 2011, les **formations de niveau V** restent majoritaires en Languedoc Roussillon (35 % du nombre d'heures stagiaires). Leur part augmente légèrement puisqu'elles représentaient 32% du volume des heures stagiaires réalisées en 2010.

Les **formations de niveau V et IV** représentent 65 % du total du volume horaire des formations effectuées, soit 810 792 HS, alors qu'elles ne représentaient que 55 % de ce total en 2010, soit 717602 HS.

Les **formations de niveau III** sont en baisse. Le pourcentage du volume d'heures stagiaires évolue de 4,3 % du total en 2010 (55 704 HS réalisés et 149 stagiaires formés) à 3,8 % du volume d'heures stagiaires en 2011, à l'opposé de ce que l'on observe pour les autres voies de formation.

Il est important de noter la disparition de **formations de niveau II et I** dans les centres de formation professionnelle continue ayant répondu à l'enquête.

En 2011, la part des actions ne faisant pas référence à un niveau de formation reste importante, bien qu'en légère baisse (37 % du volume d'heures stagiaires en 2010).

Évolution par secteur de formation professionnelle continue

Répartition du nombre d'heures de FPC par secteur de formation professionnelle, années 2010 et 2011.

Sources : enquêtes statistiques annuelles 2011 et 2012 sur les actions de formation professionnelle continue réalisées par les centres publics et organismes privés pendant l'année civile 2010 et pendant l'année civile 2011.

Année	2010	0	2011		
Secteur professionnel	Nombre Heures stagiaires	Part du total en %	Nombre Heures stagiaires	Part du total en %	
Production (dont agronomie)	755 280	59 %	499 541	43 %	
Services (dont vétérinaire)	222 879	17 %	189 456	16 %	
Aménagement (dont paysage)	168 304	13 %	181 776	16 %	
Transformation (dont agro-alimentaire)	39 766	3 %	64 569	6 %	
Autres domaines non agricole	95 549	8 %	220 604	19 %	
Total	1 281 778	100 %	1 155 946	100 %	

En 2011, le secteur de la production reste le plus important avec 49 % du total des heures stagiaires, mais connaît une baisse importante (- 34 %) par rapport à 2010, au profit du secteur de la transformation agroalimentaire notamment, et des autres domaines non agricoles.

Les secteurs des services et de l'aménagement se partagent, à part égale, un tiers des heures stagiaires réalisées. Le volume de formation dans le secteur des services se maintient, tandis qu'il augmente dans le secteur de l'aménagement et du paysage en particulier.

Les autres domaines qui rassemblent les formations non agricoles et les prestations d'orientation et d'accompagnement, représentent une part importante du volume d'heures stagiaires et sont en très nette augmentation (+ 130 %).

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

FORMATION INITIALE (VOIE SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE)

Pourcentage de réussite aux examens de la formation initiale, sur les 3 dernières années, par niveau de formation.

Les données recueillies sont celles des sessions normales de juin 2010, 2011 et 2012.

Niveau	Examen	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	Moyenne (%)
Niveau V	CAPA	93,16	90,87	87,90	90,64
INIVEAU V	BEPA	77,79	87,12	86,12	83,68
	BTA	82,76	75,00	69,49	75,75
Niveau IV	BAC PRO	89,87	89,55	78,99	86,14
	BAC-TECHNO	70,68	70,11	69,49	70,09
Niveau III	BTSA	72,05	70,68	72,68	71,80
Taux régional	(%)	81,05	80,56	77,45	
Taux national (%)		81,60	82,65	80,80	

La moyenne des trois dernières années du taux régional de réussite aux examens de la formation initiale est globalement proche de la moyenne du taux national de réussite. Le taux de réussite de chaque examen varie en fonction des différentes spécialités et options. Le nombre de candidats doit également être pris en compte, certains examens concernant régionalement des effectifs parfois faibles ; le nombre d'admis est ainsi à rapprocher du nombre d'inscrits.

Pourcentage de réussite aux examens de la formation initiale à la session d'examen de juin 2012 pour les CAPA et BEPA

Diplôme	Inscrits	Présents)) Admis)	Taux régional (%)	Taux national (%)
CAPA/Maréchalerie	12	11	6	54,55	63,29
CAPA/Production agricole, matériels CAPA/Productions végétales	11	10	10	100,00	88,81
CAPA/Productions horticoles CAPA/Productions florales légum.	6	6	5	83,33	83,49
CAPA/Services en milieu rural	171	154	134	87,01	91,05
CAPA/Soigneur d'équidés	16	16	16	100,00	90,91
CAPA/Travaux forestiers(2001) CAPA/Bûcheronnage	21	19	15	78,95	79,08
CAPA/Travaux paysagers	69	65	61	93,85	81,57
Total CAPA	306	281	247	87,90	85,32
BEPA/Act hippiques BEPA/Soigneur aide anim.	44	41	35	85,37	86,42
BEPA/R-Alim et bio-industries	7	6	3	50,00	88,72
BEPA/R-Conseil vente	90	83	75	90,36	87,65
BEPA/R-Trav agri cond engins	21	19	16	84,21	91,09
BEPA/R-Trav aquacoles	27	24	10	41,67	84,05
BEPA/R-Trav Elev canin felin	41	41	33	80,49	94,48
BEPA/R-Trav entretien envirt	41	41	35	85,37	93,10
BEPA/R-Trav exploit élevage	71	68	66	97,06	93,76
BEPA/R-Trav horticoles	50	48	45	93,75	88,59
BEPA/R-Trav paysagers	57	54	46	85,19	87,18
BEPA/R-Travaux de laboratoire	35	35	25	71,43	92,78
BEPA/R-Travaux forestiers	27	27	24	88,89	92,11
BEPA/R-Travaux vigne et vin	28	26	26	100,00	97,28
BEPA/Services BEPA/Secrétariat accueil	55	52	36	69,23	82,14
BEPA/Services BEPA/Services aux personnes	478	444	394	88,74	82,97
Total BEPA	1072	1009	869	86,12	87,60

L'examen du CAPA présente le taux de réussite régional le plus élevé avec 87,90% pour un taux national de 85,32%. On peut noter des taux de réussite régionaux de 100% pour les examens du CAPA productions végétales et CAPA Soigneur d'équidés.

L'examen du BEPA présente un taux de réussite régional de 86,12% en deçà du taux national de 87,60%. On peut noter le taux de réussite régional de 100% à l'examen du BEPA rénové Travaux vigne et vin.

Conclusion : Le taux de réussite aux examens pour les formations de niveau V (moyennes des CAPA et BEPA) en Languedoc-Roussillon : 87% est supérieur au national : 86,46%.

Pourcentage de réussite aux examens par la voie de la formation initiale à la session d'examen de juin 2012 pour les Baccalauréats (agricoles et non agricoles)

Diplôme	Inscrits	Présents	Admis	Taux régional (%)	Taux national (%)
Bac Pro/Agroéquipement	21	19	16	84,21	75,58
Bac Pro/Aménagements paysagers	175	163	128	78,53	85,16
Bac Pro/CGEA/Elev valorisation cheval	76	70	56	80,00	84,90
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante cultures	14	14	11	78,57	75,71
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante élevage	50	49	40	81,63	77,88
Bac Pro/CGEA/Vigne Vin	77	69	41	59,42	71,66
Bac Pro/Conduite et gestion de l'élevage canin et félin	74	74	58	78,38	88,66
Bac Pro/Gestion et conduite de chantiers forestiers	48	47	37	78,72	82,64
Bac Pro/GMNF	61	61	49	80,33	90,76
Bac Pro/Labo contrôle qualité	34	34	22	64,71	84,88
Bac Pro/Productions aquacoles	25	23	15	65,22	80,99
Bac Pro/Productions horticoles/Pépinières	24	23	16	69,57	82,09
Bac Pro/Productions horticoles/Produc. florales légum.	69	65	49	75,38	79,35
Bac Pro/Services en milieu rural	284	280	244	87,14	91,39
Bac Pro/Tech cons vte prod jardin	21	20	15	75,00	79,33
Bac Pro/Tech conseil vente alimentation/Prod alim	38	35	27	77,14	77,79
Bac Pro/Tech. conseil-vente en animalerie	46	44	37	84,09	81,05
Total Baccalauréat professionnel	1137	1090	861	78,99	83,17
Bac Techno/STAV	280	272	189	69,49	76,05
BAC S Biologie-Écologie	108	108	106	98,15	91,33
Total Baccalauréat non professionnel	388	380	295		

Le Baccalauréat professionnel présente un taux de réussite en faveur du national avec 83,17% par rapport au taux régional de 78,99%.

Ce taux régional avoisine de 80% pour les baccalauréats professionnels suivants : Bac Pro Services en milieu rural ; Bac Pro Agroéquipement ; Bac Pro Technicien conseil-vente en animalerie ; Bac Pro CGEA Systèmes à dominante élevage ; Bac Pro GMNF ; Bac Pro CGEA Elevage et valorisation du cheval. Les autres baccalauréats professionnels se situent entre 60 et 70% du taux de réussite.

Le Baccalauréat technologique STAV présente également un taux de réussite stable en faveur du national : 76,05% par rapport au taux régional : 69,49%.

Par contre, pour le **Baccalauréat scientifique Biologie – Ecologie**, il y a un taux de réussite régional plus important en Languedoc-Roussillon : 98,15% par rapport au national : 91,33%.

Conclusion : le taux de réussite régional aux examens de la formation initiale, autant pour le baccalauréat professionnel que pour le baccalauréat non professionnel, reste proche du taux national.

Pourcentage de réussite aux examens par la voie de la formation initiale à la session d'examen de juin 2012 pour les BTSA

Diplôme	Inscrits	Présents) Admis	Taux régional (%)	Taux national (%)
BTSA/ACSE	34	32	20	62,50	74,14
BTSA/Agronomie - productions végétales	28	27	23	85,19	79,53
BTSA/Aménagements paysagers	110	101	68	67,33	73,03
BTSA/ANABIOTEC (2009)	37	36	35	97,22	84,09
BTSA/Aquaculture	17	17	12	70,59	73,68
BTSA/GEMEAU/Aménag. hydrau urbain agr	51	50	37	74,00	73,66
BTSA/GEMEAU/Maîtrise de l'eau en agri	15	14	10	71,43	67,46
BTSA/GEMEAU/Serv. eau assainissement	44	42	27	64,29	65,67
BTSA/Génie équipements agri.	5	5	3	60,00	78,82
BTSA/Gestion forestière	19	17	7	41,18	65,20
BTSA/GPN/Animation nature	25	25	18	72,00	74,33
BTSA/GPN/Gestion espaces naturels	79	75	49	65,33	71,32
BTSA/ANABIOTEC (2009)	25	25	22	88,00	81,75
BTSA/Productions animales	9	9	5	55,56	78,24
BTSA/Services en Espace Rural (2007)	15	15	13	86,67	85,68
BTSA/STA/Aliments et processus technologiques	26	26	19	73,08	79,88
BTSA/Technico-commercial (2010)	63	58	45	77,59	80,61
BTSA/Viticulture Oenologie (2009)	68	63	50	79,37	73,34
Total	670	637	463	72,68	75,79

Le BTSA présente un taux de réussite en faveur du national : 75,79% par rapport au taux régional : 72,68%.

Ce taux régional se situe entre 80% et 90% pour les BTSA suivants :

BTSA Services en Espace Rural (2007); BTSA Agronomie - Productions Végétales.

Les autres BTSA se situent entre 60 et 70%, sauf pour le BTSA Gestion Forestière qui est proche de 40%.

Conclusion : le taux de réussite régional en BTSA reste proche du taux national.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

Nombre de diplômés par la voie de la FPC des 3 dernières années

Niveau	Examen	2009	2010	2011
NivoauV	BPA UC	39	34	107
Niveau V	CAPA UC	233	259	235
Niveau IV	BP UC	252	260	303
Tous niveaux	CS UC	71	112	64
Total		595	665	709

On observe une augmentation progressive du nombre de diplômés. Ce nombre est particulièrement important en BPA UC et BP UC.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est le droit ouvert à toute personne engagée dans la vie active de faire reconnaître officiellement les acquis de son expérience, notamment professionnelle en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle.

Nombre de diplômés par la voie de la VAE par niveau de formation, sur les trois dernières années, en Languedoc-Roussillon.

	Diplôme	2010	2011	2012	Total
	BPA/Travaux vigne et vin/Travaux de la vigne	1	0	0	1
Nivoov	CAPA/Productions horticoles/Produc. florales légum.	1 (0	0	1
Niveau V	CAPA/Soigneur d'équidés	0	1	0	1
	CS/Utilisat chevaux attelés	0	3	0	3

	Bac Pro/Productions horticoles/Pépinières	1	0	0	1
	Bac Pro/Productions horticoles/Produc. florales légum.	0	0	1	1
	BP/Agroéquipements	0	1	0	1
	BP/Aménagements paysagers	0	1	0	1
Niveau IV	BP/Industries alimentaires	1	0	1	2
Niveau iv	BP/Productions horticoles/Pépinières	2	0	0	2
	BP/Resp Exploit Agricole	8	10	4	22
	BP/Technicien recherche dév.	0	0	2	2
	BP/Travaux paysagers	2	0	0	2
	CS/Attelage de loisir	0	6	0	6
	BTSA/Agronomie - productions végétales	0	0	1	1
	BTSA/ANABIOTEC (2000)	0	2	0	2
	BTSA/Aquaculture	0	0	1	1
	BTSA/GEMEAU/Aménag. hydrau urbain agr	1	0	0	1
Niveau III	BTSA/GPN/Animation nature	0	1	0	1
iviveau iii	BTSA/IAA/Industrie laitière	1	0	0	1
	BTSA/Productions animales	0	0	1	1
	BTSA/STA/Produits laitiers	0	1	0	1
	BTSA/Technico-commercial/Agrofournitures	0	1	3	4
	BTSA/Technico-commercial/Boissons vins spiritueux	1	0	0	1
	Total de diplômes délivrés	19	27	14	60

Nombre de diplômes sur les trois dernières années : il y a eu pour ces trois années 60 diplômes délivrés par la voie de la VAE. On constate un nombre plus important de diplômes délivrés pour l'année 2011 avec 27 VAE. En seconde position, l'année 2010 avec la délivrance de 19 diplômes et pour 2012, 14 diplômes.

Niveau de formation : globalement, c'est dans le niveau IV que l'on observe le plus grand nombre de VAE avec 40 diplômes délivrés. Il faut souligner que plus de 50% de VAE concernent le Brevet Responsable d'Exploitation Agricole avec 22 diplômes délivrés. En seconde position, 6 CS attelage de loisir et 1 à 2 délivrances pour le reste des diplômes.

Niveau de formation III : il y a 14 diplômes délivrés pour le BTSA. Il y a 4 BTSA Technico-commercial/agrofournitures, et 2 pour le reste des diplômes.

Niveau de formation V : il y a 6 diplômes délivrés par la voie de la VAE. Il y a 3 CS/Utilisation chevaux attelés et 1 pour le reste des diplômes.

Conclusion : Le diplôme le plus validé est le BP-REA, ensuite les Certificats de Spécialisation (niveaux V et IV) et le BTSA/Technico-commercial/Agrofournitures.

LES AUTRES MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

MISSION INSERTION

L'enseignement agricole par sa capacité à conduire les jeunes vers l'insertion sociale, scolaire et professionnelle dispose de nombreux leviers pour contribuer à une école juste et équitable dans tous les territoires.

Il doit devenir un laboratoire de promotion sociale pour les élèves de l'enseignement technique, avec comme objectif d'augmenter les passerelles vers l'enseignement supérieur. Dans le même temps il doit s'attacher à réduire les sorties sans diplôme et sans qualification et lutter contre toutes formes de discriminations.

L'enseignement agricole est aujourd'hui mobilisé dans la prévention du décrochage scolaire. La lutte contre le décrochage scolaire constitue une priorité nationale et l'ensemble des acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion des jeunes est mobilisé pour agir ensemble.

L'enseignement agricole est un partenaire actif dans le dispositif interministériel des services de l'État: après une année expérimentale dans trois régions, l'ensemble des établissements de l'enseignement agricole dispose, depuis la rentrée 2012, de l'application informatique de suivi des élèves décrocheurs.

Si les spécificités du système de formation professionnelle agricole (taille des établissements, internat, contexte rural, etc.) constituent des remparts au décrochage scolaire, il n'en demeure pas moins vrai que les établissements doivent aujourd'hui accueillir des publics de plus en plus hétérogènes, avec des difficultés diverses. C'est la raison pour laquelle le ministère a décidé de lancer, dès la rentrée scolaire 2012/2013, un appel à projets intitulé « ancrochage scolaire » auquel participent deux lycées agricoles du Languedoc-Roussillon. Il permet à des équipes pédagogiques volontaires de bénéficier d'un appui méthodologique des établissements de recherche pédagogique et éducative de l'enseignement agricole et des chargés de mission Insertion Égalité des chances en services déconcentrés du ministère. Cette démarche vise à ce que l'enseignement agricole nourrisse et accroisse encore ses performances scolaires et sociales.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Garantir l'égalité des chances est, pour l'École une obligation plus encore qu'une ambition : elle doit assurer la réussite de tous les élèves.

Le socle commun de connaissances et de compétences réaffirme à cet égard la culture commune et les savoirs de base qui doivent être partagés par tous.

En outre, le droit à l'égalité des chances est une exigence qui conduit à apporter des réponses différenciées adaptées aux publics et aux difficultés d'apprentissage de chacun.

En particulier, de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, entre pleinement dans ce champ. Elle vise à favoriser l'accès au savoir des élèves en situation de handicap.

Par ailleurs, la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, dont le ministère de l'agriculture

est signataire depuis sa création en 2000, vient d'être reconduite pour la période 2013-2018 ; elle est désormais copilotée par le ministère de l'éducation nationale et le ministère des droits des femmes. Elle engage également la signature des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le ministère du travail. Elle définit trois grands axes d'action : la transmission d'une culture de l'égalité entre les sexes, l'engagement pour la mixité dans toutes les filières de formation, la promotion du respect mutuel entre les sexes. Cette nouvelle convention est porteuse d'une vision partagée : la réussite de tous et de toutes, élèves, apprentis ou étudiants, suppose de créer les conditions pour que l'École porte à tous niveaux le message de l'Égalité entre les filles et les garçons et participe à modifier la division sexuée des rôles dans la société.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

La coopération internationale est l'une des missions de l'enseignement agricole, lequel échange et coopère sous des formes diverses avec de nombreux pays de l'Union Européenne élargie, avec les pays « en voie de développement », et sans exclure les pays industrialisés hors Europe.

Elle se traduit par : l'appui financier à la mobilité des apprenants à l'étranger, la participation au programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, l'ingénierie de dispositifs de formations à l'étranger, la formation continue des personnels et l'éducation au développement et à la citoyenneté internationale.

Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement incontestable, du point de vue humain, professionnel, culturel et linguistique. La coopération internationale participe à l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et du savoir-être. Elle contribue à l'exercice de la citoyenneté, à l'ouverture interculturelle, au développement personnel et professionnel par la mobilité. Tous les élèves, du CAPA au baccalauréat, tous les étudiants en formation supérieure courte (BTSA) et longue (ingénieur, vétérinaire, paysagiste) sont concernés.

Par exemple, au LEGTPA Louis Pasteur de la Canourgue, les stages à l'étranger concernent plus de 60% des étudiants de BTSA et plus de 30% des élèves de bac pro. Les destinations de coopération internationale des établissements d'enseignement agricole en Languedoc-Roussillon sont: l'Irlande, l'Inde, la Finlande, la Slovaguie, le Pérou, la Pologne, l'Ukraine, le Brésil, le Sénégal, le Burkina Faso, le Bénin, le Maroc, les USA, le Vietnam, la Roumanie, la Turquie... Depuis quelques années, les établissements agricoles de la région ont développé plusieurs réseaux thématiques : réseau Brésil, réseau Chili, réseau Inde qui reposent sur la présence en région des animateurs de réseaux nationaux correspondants. Cette organisation en réseau permet une meilleure dynamique, notamment pour l'encadrement des mobilités d'élèves sur ces pays.

ANIMATION CULTURELLE

Dans l'enseignement agricole, l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur les compétences spécifiques d'enseignants certifiés : les professeurs d'éducation socio-culturelle (ESC). Un tiers du service de ces enseignants est dévolu à l'animation des projets culturels des établissements, les deux autres tiers étant consacrés à la formation des élèves.

L'éducation socio-culturelle (ESC) s'appuie sur une pédagogie centrée sur l'élève. Elle vise à développer son regard critique sur la société et la culture.

Il existe également un réseau national, décliné en région (RECREA : Réseau d'Education Culturelle Régional de l'Enseignement Agricole) qui est l'émanation des acteurs de terrain. Sa spécificité est de réunir tous les acteurs de l'enseignement agricole public qui travaillent pour l'animation et l'action culturelle : l'enseignement agricole a en effet développé un système éducatif spécifique, avec la mission d'animation des territoires et le dispositif de l'éducation socioculturelle. Les établissements sont encouragés à mettre en œuvre un projet d'animation et de développement culturel

qui associe l'ensemble de la communauté éducative, les associations d'élèves et les partenaires culturels extérieurs. Le réseau offre aux acteurs un lieu de réflexion, de proposition et d'appui, en capitalisant expériences, références, et compétences, pour susciter, encourager, accompagner les actions sur le terrain.

Dans le cadre d'une école ouverte, l'action culturelle articule les disciplines de formation entre elles, et construit un lien dynamique entre formation et animation des territoires, dans un processus de médiation. Elle mobilise donc les ressources que nous offrent les avancées des sciences sociales, des sciences de l'éducation, et les évolutions du champ de la création artistique.

DÉMO GRA PHIE

DÉMOGRAPHIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET BESOINS EN QUALIFICATION

UNE DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE

Avec 2 616 000 habitants au 1er janvier 2009, en augmentation de 1,1% par rapport à l'année précédente, le Languedoc-Roussillon est devenu la région française démographiquement la plus dynamique en termes de flux migratoires. Ce sont les grandes agglomérations et la zone littorale qui captent la majeure partie de cette croissance et attirent en priorité les nouveaux arrivants.

Cet afflux de population, facteur de création d'activités, génère des besoins (logements sociaux, logement étudiants et internats pour les élèves, réseaux de transports, établissements de formation, équipements sportifs, évènements culturels...) qui impactent les politiques publiques.

Les prévisions à plus long terme inscrites dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) annoncent 500 000 à 800 000 personnes supplémentaires d'ici 2030. La population régionale compterait alors 681 500 habitants de moins de 20 ans, soit 128 300 de plus qu'en 2000 dont environ 26 000 de 15 à 18 ans, inégalement répartis sur les zones d'emplois : la zone de Montpellier confirmant son attractivité et à un degré moindre celles de Nîmes, Perpignan, Béziers, Sète ; les zones d'Alès La Grand Combe, de Carcassonne et de la Lozère étant en recul.

D'ici 2015, l'INSEE prévoit l'arrivée de 33 600 personnes supplémentaires de moins de 20 ans et de 126 600 de 60 ans et plus. Le nombre de personnes de 60 ans et plus est alors estimé à 766 000 parmi lesquelles 47 000 personnes dépendantes. L'afflux de population atténue cependant les effets du vieillissement de la popula-

tion dans notre région : ¼ de la population avait 60 ans et plus en 2007 (en progression depuis 1999 de 12 % en région contre 7 % en France). Sur la même période, les moins de 30 ans ont toutefois enregistré un accroissement record (7 % contre 0,2 % en France), même si leur part reste encore inférieure à la moyenne française.

La croissance de la population scolaire :

Le taux de croissance des effectifs du second degré public est de 9,5 % depuis 1994 alors que sur la même période la France entière est en recul de 5 %.

À la rentrée de septembre 2010, l'Académie de Montpellier comptabilisait **574 400** élèves, étudiants et apprentis soit : 255 100 élèves dans le 1er degré, 211 200 élèves dans le 2nd degré, 92 600 étudiants, 15 560 apprentis.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP), document de programmation pour les cinq ans à venir, a étudié l'évolution de l'activité économique en région, de façon à voir les formations à mettre en place, pour permettre aux entreprises de trouver les compétences nécessaires. Cette réflexion prospective a pris en compte les évolutions des métiers porteurs d'emploi, et les enjeux territoriaux par secteur économique.

L'agriculture est le premier employeur en milieu rural. Il est affecté par l'évolution économique des exploitations agricoles, notamment les phénomènes de concentration, les gains de productivité réalisés en agriculture, et la mécanisation. L'emploi agricole régional présente un fort caractère saisonnier (taille et vendanges, cueillettes, etc.). Malgré une tendance à la baisse, les métiers agricoles recrutent d'après les données statistiques de Pôle emploi (CPRDFP, 2007-2011). Un certain nombre de métiers manquent de candidats formés et à proximité dans les filières dynamiques en termes d'emploi; l'individualisation des parcours de formation, l'amélioration de l'image des métiers agricoles peuvent en partie y remédier.

L'emploi agricole se caractérise également par la diversité de ses formes (groupements d'employeurs, entreprises de travaux agricoles, coopératives d'utilisation de matériel agricole...) et la forte présence sur le terrain d'acteurs paritaires travaillant à rapprocher offre et demande d'emploi (AREFA, APECITA, etc., 2011).

Au niveau national, la filière viticole se féminise comme le reste de l'agriculture, 27 % des chefs d'exploitations vitivinicoles spécialisées sont des femmes, contre 23 % pour l'ensemble d'exploitation. La femme succède souvent à son conjoint lorsqu'il prend sa retraite.

Par ailleurs, parmi les chefs d'exploitations spécialisées de plus de 50 ans ou plus, la majorité (60 %) ne sait pas qui prendra la succession ou pense que l'exploitation va disparaître. Un tiers déclare un successeur au sein de la famille.

Les incertitudes sont plus fortes en Languedoc-Roussillon, où 71 % des exploitants ne savent pas si la succession sera assurée.

SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Les métiers de la production

Contexte régional

35 000 exploitations emploient au total plus de 50 000 personnes (actifs familiaux, chefs d'exploitation, co-exploitants, salariés et saisonniers) soit 6 % de l'emploi régional, deux points de plus qu'au niveau national. L'agriculture est un secteur économique majeur en région : le Languedoc-Roussillon est la première région viticole du monde (la production viticole représente le tiers de la production nationale), la deuxième région de France dans le domaine de l'agriculture biologique, la première pour la production de vins biologiques, et parmi les toutes premières pour les fruits et légumes et les productions ovines et caprines. Au-delà de ces productions méditerranéennes emblématiques, le Languedoc-Roussillon offre une très grande diversité de productions grâce à l'élevage, l'apiculture, l'oléiculture, les plantes aromatiques et médicinales ...

Visage de l'agriculture régionale : **des petites exploitations** prédominantes sur le territoire,

un mouvement de féminisation de la profession : 28 % des chefs d'exploitation et coexploitants sont des femmes,

l'essor de jeunes entrepreneurs : 20 % des chefs d'exploitation et coexploitants ont moins de 40 ans,

des agriculteurs de mieux en mieux formés : 68 % des chefs et coexploitants de moins de 40 ans ont au moins le baccalauréat,

une commercialisation en circuit court :

20 % des exploitations pratiquent la vente en circuit court.

Prospective

Ce secteur qui s'est mobilisé pour améliorer la qualité de ses produits, avec l'appui des pouvoirs publics, doit aujourd'hui faire face à une concurrence mondiale. La création par la Région de la marque « Sud de France » a contribué à promouvoir les produits et à favoriser leur exportation. Par ailleurs, l'engagement des exploitants en faveur d'une agriculture respectueuse de son environnement leur permet d'occuper la première place en France pour la production de vins biologiques et en matière d'agriculture raisonnée. Un des enjeux consiste à organiser la commercialisation des produits en favorisant les circuits courts. L'exercice des métiers de production et de commercialisation nécessite également de plus en plus de polyvalence liée à l'évolution vers des fonctions d'accueil touristique ou d'aménagement-entretien du territoire.

L'ensemble des nouvelles exigences de production et de commercialisation induit des enjeux de professionnalisation des actifs en emploi, et de formation des nouveaux entrants dans le secteur. L'offre de formation initiale et continue, doit répondre à ces enjeux.

La filière forêt / bois

Source: Rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois du Languedoc -Roussillon - 29 novembre 2012

Contexte régional

34 300 établissements emploient près de 12 000 personnes, dont 3 000 non salariés, une valeur ajoutée de 412 millions d'euros, soit 2,1 % de la filière nationale en 2007 au regard d'une couverture forestière qui constitue 6,7 % des surfaces boisées de France métropolitaine,

majoritairement constituée de très petites entreprises: près de 70 % des établissements n'emploient aucun salarié, leur taille moyenne est de 2 salariés par établissement, contre 3.5 dans la filière nationale.

Visage de la filière Bois en Languedoc-Roussillon :

plus d'ouvriers, et des ouvriers plus souvent qualifiés : les cadres sont moins nombreux que dans les autres secteurs, tandis que les ouvriers sont surreprésentés, même s'ils sont plus souvent qualifiés ; 44 % d'ouvriers qualifiés dans la filière bois, contre 17 % dans l'ensemble des activités de la région,

des emplois plus stables que dans l'ensemble des secteurs économiques : près de neuf salariés sur dix (88 %) travaillent à temps complet dans la filière bois en Languedoc-Roussillon (91 % au niveau national),

l'emploi salarié orienté à la baisse dans l'industrie du papier et carton et plus encore dans la fabrication de meubles, à l'inverse, le nombre d'emplois salariés dans le bois-construction augmente plus vite dans la région (+ 42 % entre 1999 et 2007) qu'au niveau national (+30%). Source: observatoire économique ARFOBOIS

Prospective

Le fort dynamisme de cette filière génère des besoins en compétences et en main d'œuvre :

les entreprises ont des difficultés de recrutement liées au vieillissement des effectifs, à un manque de qualification et à un déficit d'image des métiers de la filière, les nouveaux enjeux liés à l'« industrialisation», le positionnement sur les marchés, l'éco-conception, les réglementations et la normalisation nécessitent une montée en compétences,

le niveau de formation des nouveaux embauchés n'est pas toujours en adéquation avec les attentes des entreprises.

L'aménagement paysager

Source : chiffres clés 2011 du secteur du paysage Méditerranée UNEP

Contexte régional

6090 entreprises du paysage

15800 actifs représentent 18,5% des actifs du secteur en France, dont 5650 non salariés et 10150 salariés qui représentent 16,5% des salariés du secteur en France, 89% d'hommes, 11% de femmes, parmi les salariés avec un âge moyen de 34 ans travaillant à 90% à temps plein dont 82% en CDI,

+300 créations nettes d'emplois en 2010 : les entreprises connaissent des difficultés de recrutement.

Prospective

La concurrence accrue, les exigences croissantes de la clientèle, rendent plus prégnantes la réalisation de prestations de qualité au niveau technique, organisationnel et des relations humaines.

Les conditions réglementaires en matière de sécurité au travail, de gestion des déchets et d'utilisation de produits phytosanitaires, rendent les emplois de plus en plus qualifiés.

Les jardiniers paysagistes constituent l'essentiel des emplois. La nature même des activités (logique de chantier) implique une certaine autonomie des salariés.

Source: enquête Unep (Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage), menée par l'institut Ipsos (mars 2008).

SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE

Sources: Insee – Esane 2010 – Retraitement SSP (données provisoires) et enquête locale EAA 2010 (Agreste Languedoc-Roussillon – Mémento 2010, p. 30).

Contexte régional

Nombre d'unités : entreprises de 20 salariés ou plus (données 2010) = 134.

Établissements de 3 salariés et plus élargi aux activités aval (données 2009) = 898. Le nombre d'unités total est de 1032 entreprises et établissements en Languedoc-Roussillon.

27672 salariés dont 7870 des entreprises de plus de 20 salariés et 19802 salariés d'établissements (...),

chiffre d'affaires: 11 130,4 millions d'euros dont 2478,4 millions d'euros des entreprises de 20 salariés et plus et 8652 millions d'euros des établissements de 3 et plus élargi aux activités aval (données 2009).

Secteur qui a le mieux résisté à la crise

avec une baisse réduite de son activité de l'ordre de 2,4% en 2009, faisant suite à une forte croissance du chiffre d'affaires en 2008,

principale activité industrielle régionale, avec une forte contribution au volume d'affaires total à l'export (10,1%) très supérieure au niveau national (4,7%),

émiettement des métiers (+ de 55 % de l'emploi salarié relève des industries alimentaires diverses),

saisonnalité fortement marquée, le contrat de filière AGIR, négocié en 2009, entre les organisations professionnelles représentatives et la Région porte sur 2 axes de travail :

innovation et reconquête du client final

Objectif : adapter au mieux l'offre régionale aux attentes des consommateurs.

Entreprise durable

Objectif : renforcer et pérenniser l'entreprise dans son environnement économique et social.

Prospective

Il est recommandé d'accompagner les exigences en termes de qualité et d'hygiène, d'élever le niveau de formation sur certains métiers de la production (tels que les conducteurs de ligne) et de poursuivre les formations sur les fonctions de maintenance, de responsable qualité et de commercialisation, afin de porter les démarches à l'export des professionnels du secteur.

Les professionnels font état de besoins en ouvriers qualifiés en production, chauffeurs livreurs alors que le nombre de candidats aux postes de technicien qualité se révèle désormais très supérieur aux besoins en région.

L'intégration des enjeux du développement durable implique de développer la polycompétence des salariés et peut contribuer par ailleurs, à améliorer l'attractivité du secteur (réf.: 2011-2015 du CPRDFP, p. 30).

SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Contexte régional

le deuxième secteur employeur après le commerce,

plus de 100 000 salariés.

Prospective

Elle est inscrite dans le schéma des formations sanitaires et sociales Les évolutions portent sur :

la demande de soins et de services en lien avec de multiples facteurs : vieillissement de la population, morcellement des liens familiaux, déséquilibres de l'urbanisation, évolution des formes d'emploi, urgence sociale, de nouveaux modes d'intervention liés en particulier au maintien à domicile et à la dépendance,

l'évolution des politiques publiques pour les métiers du travail social.

Par ailleurs, Atout Métiers LR prévoit que d'ici 2020, 47 896 personnes travaillant dans ce secteur devraient cesser leur activité. (réf.: 2011-2015 du CPRDFP, p. 30).

SECTEUR DU TOURISME ET DE LA RESTAURATION

Contexte régional

Le tourisme représente 4,7 milliards de chiffre d'affaires, 10,4 % du PIB et 8 % de l'emploi régional avec près de 78 000 salariés.

La région accueille chaque année 15 millions de touristes par an, représentant 100 millions de nuitées. Bien que le littoral méditerranéen concentre 70 % des activités touristiques de la région, l'offre touristique en Languedoc-Roussillon est particulièrement diversifiée.

Prospective

L'accroissement de la concurrence, les nouvelles attentes des touristes en termes de prestations de qualité et de séjours de plus courte durée conditionnent le développement du secteur. Les technologies de l'information et de la communication jouent désormais un rôle prégnant (accessibilité des destinations, réduction des coûts, visibilité de la concurrence). La clientèle étrangère représente 1/3 du tourisme régional, les principaux marchés étant l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. La structure de la clientèle touristique évolue vers le haut de gamme.

Plus globalement, le tourisme dans toutes ses composantes (tourisme de nature, tourisme culturel, tourisme d'affaires, thermalisme, plaisance...) est confronté à une rénovation en profondeur de ses infrastructures, de ses méthodes de management et de son approche des marchés.

Le challenge de la stratégie touristique régionale 2010-2014 :

Repenser le tourisme en Languedoc-Roussillon, faire évoluer l'image « Sud de France » afin d'améliorer l'attractivité de la destination.

(réf.: 2011-2015 du CPRDFP, p. 30)

L'enseignement agricole a un rôle à jouer sur ce secteur professionnel en apportant ses compétences autours des axes suivants :

Agri-tourisme / œno-tourisme, Alimentation – hygiène alimentaire, Transformation des produits agricoles.

PRO JE

PROJET RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

LE PREA 2013-2016

Les axes et orientations du projet régional de l'enseignement agricole s'inscrivent dans la réaffirmation des valeurs et principes qui fondent l'enseignement agricole et qui permettent son constant renouvellement :

Valeurs qui participent à la construction du système social et économique de la société

Prise en compte des mutations sociales, économiques et techniques

Contribution à la mutation de l'agriculture française et de la société rurale

Participation à la construction européenne

Adaptation à l'emploi

Réactivité à la mondialisation

Recherche de nouveaux équilibres en milieu rural

Prise en compte des diversités territoriales

Implication dans la vie citoyenne locale

Valeurs qui constituent le socle de la formation pour un parcours de la réussite Place de l'apprenant au centre du système éducatif

Insertion sociale, scolaire, professionnelle

Egalité des chances

Lutte contre les inégalités et les exclusions

Élévation du niveau de qualification

Prise en compte de la diversité des publics et de l'individualisation des formations

Formation et qualification des acteurs dans l'agriculture, l'environnement, la transformation, la commercialisation des produits et les services

Formation générale de la personne capable d'évolution et de mobilité

Éducation et formation tout au long de la vie

Pédagogies actives en prise avec le milieu professionnel

Bases du système de l'enseignement agricole

Conforter les 5 missions de l'enseignement agricole

Autonomie des établissements

Présence éducative en zone rurale dans un objectif d'aménagement du territoire

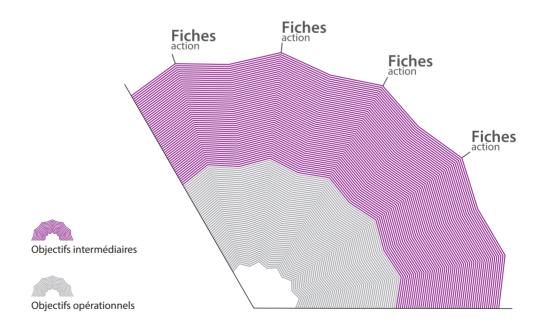
Trois voies de formation (formation initiale, formation par apprentissage et formation continue)

Dans le respect de ces principes, le Projet Régional de l'Enseignement Agricole doit être porteur de sens, fixer les lignes directrices des projets des établissements du Languedoc-Roussillon. Il est :

Force de proposition Il doit devenir : Instrument de structuration, Outil de pilotage et d'organisation, Outil de concertation et de négociation, Outil de communication, de suivi et d'évaluation.

Entre la DRAAF, la DGER, le Conseil Régional, les partenaires institutionnels et professionnels et les Etablissements d'enseignement agricole publics et privés.

structure du projet régional de l'enseignement agricole axes de développement



AXES DU PREA

Le projet régional de l'enseignement agricole en Languedoc-Roussillon est élaboré autour de quatre axes stratégiques :

Axe 1: La valorisation d'un enseignement agricole de qualité.

Axe 2: La nécessité de l'innovation.

Axe 3: L'insertion sociale, scolaire et professionnelle.

Axe 4: Le pilotage et l'évaluation des actions du projet régional.

Il s'agit, à partir de ces axes, de définir les orientations qui guident l'enseignement agricole de Languedoc-Roussillon, pour les années 2013-2016. L'objectif final, étant de croiser les priorités nationales fixées par les cinq missions de l'enseignement agricole, le 5e Schéma Prévisionnel National des Formations, les conclusions des Assises de l'enseignement agricole public du MAAP avec les nouvelles orientations fixées par le MAAF et les priorités régionales fixées par le Projet Stratégique et de Performance de la DRAAF, inscrites au Projet Régional de Développement des Formations Professionnelles.

Pour mener à terme ces axes stratégiques, six objectifs opérationnels ont été définis :

Renforcer la place de l'enseignement agricole technique dans le dispositif éducatif régional.

Renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des filières professionnelles.

Renforcer les liens entre l'enseignement technique agricole et l'enseignement supérieur.

Impliquer les établissements de formation au travers d'une dynamique régionale pour accompagner les exploitations, l'expérimentation, l'innovation et le développement.

Favoriser l'ancrage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle.

Mettre en œuvre une évaluation permanente des axes du PREA par un suivi régulier des fiches-actions.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES FICHES-ACTIONS DU PREA 2013-2016

Axe 1 : La valorisation d'un enseignement agricole de qualité

Objectif opérationnel	Projet fiches-actions du PREA	Référent
	Fiche-action 1 Avec le Conseil Régional, concevoir et structurer un appareil de formation adapté aux territoires, en partenariat avec les professionnels, l'Education Nationale et les partenaires sociaux.	SRFD Marie LARROUDÉ
1.1. Renforcer la place de l'enseignement agricole technique dans le dispositif éducatif régional	Fiche-action 2 Contribuer à l'évolution et la mise à jour du schéma régional des formations (formation initiale, formation par apprentissage et formation continue) avec le Conseil Régional.	SRFD Marie LARROUDÉ
	Fiche-action 3 Créer, développer et diffuser un plan de communication régional de l'enseignement agricole, prenant en compte toutes les voies de formation.	SRFD Marie LARROUDÉ et Céline MONIER
	Fiche-action 4 Répondre à la demande d'appui et d'accompagnement des établissements et animer les différents réseaux régionaux.	SRFD Céline MONIER
42.2.6	Fiche-action 5 Relayer et impulser les nouvelles missions du MAAF en matière d'alimentation, d'agroalimentaire, d'hygiène et de sécurité alimentaire et prendre en compte l'évolution des métiers dans les orientations de l'Enseignement Agricole régional.	SRFD Isabelle EHRET Michel CHABBERT Catherine BELOUET
1.2. Renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des filières professionnelles	Fiche-action 6 Développer l'apprentissage dans tous les champs professionnels relevant du MAAF et contribuer à l'élaboration du schéma régional avec le Conseil Régional pour favoriser le recrutement d'un plus grand nombre d'apprentis.	SRFD Michel CHABBERT
	Fiche-action 7 S'appuyer sur le réseau régional des CFA/CFPPA pour développer les liens avec les entreprises.	SRFD Isabelle EHRET et Catherine BELOUET

Axe 2 : La nécessité de l'innovation

Objectif opérationnel	Projet fiches-actions du PREA	Référent
2.1. Renforcer les liens entre l'enseignement technique agricole et l'enseignement supérieur	Fiche-action 8 Poursuivre le partenariat régional et interrégional avec l'enseignement supérieur (journées scientifiques, expérimentations,).	SRFD Michel CHABBERT
	Fiche-action 9 Favoriser le passage des élèves de l'enseignement technique vers l'enseignement supérieur long (Ecoles d'ingénieurs,).	SRFD Céline MONIER
2.2. Impliquer les établissements de formation au travers d'une dynamique régionale pour accompagner les exploitations, l'expérimentation, l'innovation et le développement	Fiche-action 10 Développer le travail en réseau des exploitations agricoles des établissements et la communication sur leurs productions.	SRFD Michel CHABBERT
	Fiche-action 11 Mettre en place un schéma régional d'expérimentation et d'innovation sur les exploitations et les ateliers technologiques.	SRFD Michel CHABBERT
	Fiche-action 12 Animer les réseaux des chefs de projets tiers-temps ingénieurs, lycées 21, développement durable,	SRFD Michel CHABBERT
	Fiche-action 13 Mettre en place un réseau de plateformes préparatoires à l'installation (PPI) en Languedoc-Roussillon en partenariat avec les chambres d'agriculture.	SRFD Michel CHABBERT

Axe 3 : L'insertion sociale, scolaire et professionnelle

Objectif opérationnel	Projet fiches-actions du PREA	Référent
3.1. Favoriser l'innovation pédagogique, l'ancrage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle	Fiche-action 14 Lutter contre le décrochage scolaire en formation initiale (scolaire et apprentissage), favoriser la formation tout au long de la vie et préparer l'insertion professionnelle.	SRFD Céline MONIER
	Fiche-action 15 Accompagner l'innovation pédagogique au sein des établissements pour favoriser l'accueil et la réussite de tous les publics y compris les publics en difficulté (illettrisme, remédiation,) ou en situation de handicap.	SRFD Céline MONIER
	Fiche-action 16 Favoriser et accompagner l'égalité filles-garçons, hommes-femmes.	SRFD Céline MONIER
	Fiche-action 17 Maintenir et promouvoir les pratiques scientifiques, sportive, culturelles et artistiques dans les établissements d'enseignement agricole avec les partenaires institutionnels de la région.	SRFD James CHAIGNEAUD
	Fiche-action 18 Aider les établissements à la généralisation des usages du numérique dans l'enseignement.	SRFD Daniel GIRARDEAUX
	Fiche-action 19 Favoriser la mobilité des formés et des formateurs à l'international.	SRFD Céline MONIER

Axe 4 : Le pilotage et l'évaluation des actions du Projet Régional

Objectif opérationnel	Projet fiches actions du PREA	Référent
4.1. Mettre en œuvre une évaluation permanente des axes du PREA par un suivi régulier des fiches-actions	Fiche-action 20 Mettre en place des processus d'évaluation des objectifs opérationnels du PREA.	SRFD Marie LARROUDÉ et Julio ZURITA

Axe 1 : la valorisation d'un enseignement agricole de qualité

La qualité de l'enseignement agricole en Languedoc-Roussillon est d'abord dépendante de la construction des dispositifs de formation de chaque établissement (formation initiale, formation par apprentissage et formation continue) visant à favoriser l'obtention d'une qualification ou d'un diplôme pour tous les apprenants.

Il appartient donc, au Service Régional de la Formation et du Développement, de contribuer avec le Conseil Régional à structurer un schéma cohérent des trois voies de formation, respectant à la fois l'équilibre territorial, l'équilibre public/privé et l'équilibre avec les autres ministères.

Affirmer le choix de la qualité pour l'enseignement agricole, c'est « renforcer la place de l'enseignement agricole technique dans le dispositif éducatif régional », et « renforcer l'adéquation entre la formation et les besoins des filières professionnelles », deux objectifs que se fixe le nouveau PREA.

Des objectifs intermédiaires accompagnent et garantissent l'atteinte de ces objectifs :

Contribuer à structurer un appareil de formation adapté aux territoires.

Actualiser chaque année le schéma régional de formation.

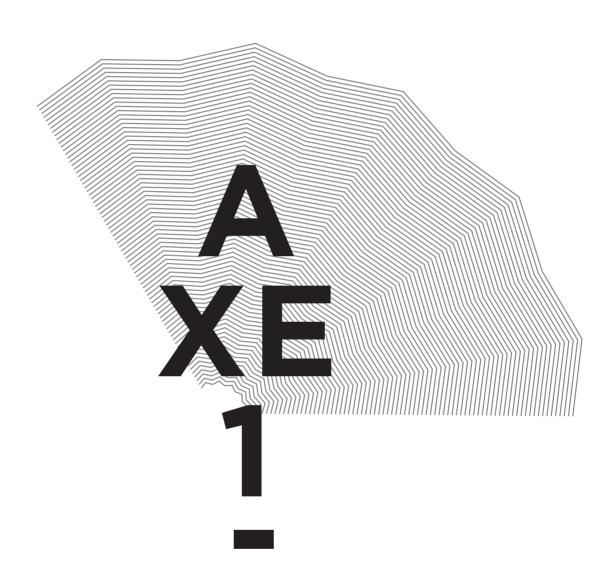
Accompagner la professionnalisation des établissements, notamment par le travail en réseau.

Développer l'apprentissage dans tous les secteurs professionnels relevant du MAAF.

S'appuyer sur le réseau des CFA/CFPPA pour se rapprocher des entreprises.

Favoriser la mobilité des formés.

Pour mener à terme les deux objectifs opérationnels de cet axe, 7 fiches-actions ont été élaborées.



Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.1

Renforcer la place de l'enseignement agricole technique dans le dispositif éducatif régional.

Intitulé de l'action

Avec le Conseil Régional, concevoir et structurer un appareil de formation adapté aux territoires, en partenariat avec les professionnels, l'Éducation Nationale et les partenaires sociaux.

Objectifs de l'action

Organiser un maillage des dispositifs de formation en cohérence avec les besoins des territoires, tout en respectant l'autonomie des établissements et leur projet d'établissement.

Contribuer à la construction d'un schéma régional des formations par les trois voies de formation (formation initiale scolaire, formation par apprentissage, formation continue) avec le Conseil Régional et en concertation avec les professionnels et l'Éducation Nationale.

Modalité de mise en œuvre

Concertation avec le Conseil Régional, les professionnels et l'EN pour décider des variables à analyser : utilisation des données (statistiques : départementales et régionales) DECIEA, SIG...

Validation du schéma régional soumis par le Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole (CTREA) et le Comité Régional d'Enseignement Agricole (CREA).

Acteurs et partenaires associés

Conseil Régional, Profession, Éducation Nationale, responsables de l'emploi, partenaires sociaux et représentants des CTREA et CREA...

Étanos dos actions	20	13	20	14	20	15	20	16
Étapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Contribuer à la mise en place d'un schéma régional des formations cohérent								
Afficher des pôles de compétences pour l'ensemble des établissements								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

Indicateurs

Équilibre des formations sur les départements : (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) et par secteur professionnel (taux de remplissage correct).

Équilibre public/privé.

Couverture du territoire par rapport aux besoins exprimés.

Pilote

Marie LARROUDÉ: Déléguée Académique - Chef du SRFD - Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF

Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.1

Renforcer la place de l'enseignement agricole technique dans le dispositif éducatif régional.

Intitulé de l'action

Contribuer à l'évolution et la mise à jour du schéma régional des formations (formation initiale, formation par apprentissage et formation continue) avec le Conseil Régional.

Objectifs de l'action

Réviser le schéma régional des formations tous les ans, en prenant en compte les évolutions sociales, économiques du territoire, et les nouveaux besoins en matière d'emploi.

Modalité de mise en œuvre

Analyse des offres nouvelles émanant du national, du régional et du milieu professionnel. Actualisation et complétude du schéma régional de formation par secteur professionnel et par voie de formation, par un travail d'ingénierie.

Acteurs et partenaires associés

Nationaux et régionaux : responsables de l'enseignement (formation initiale scolaire, formation par apprentissage, formation continue), Conseil Régional, ainsi que les responsables de la profession, de l'Éducation Nationale et les partenaires sociaux.

Étanos dos actions	20	13	20	14	2015		2016	
Étapes des actions		2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Effectuer un travail d'ingénierie pour faire évoluer le schéma régional des formations								
Réviser et faire valider le schéma régional des formations par CTREA et CREA								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

T		- 1	٠		_			
п	n	a	L	ca	Ť	e^{-1}	П	re

Évaluation annuelle des indicateurs :

Nombre d'élèves, d'apprentis, de stagiaires par établissement et par secteur professionnel.

Pilote

Marie LARROUDÉ: Déléguée Académique - Chef du SRFD - Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF

Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.1

Renforcer la place de l'enseignement agricole technique dans le dispositif éducatif régional.

Intitulé de l'action

Créer, développer et diffuser un plan de communication régional de l'enseignement agricole, prenant en compte toutes les voies de formation.

Objectifs de l'action

Créer, développer un plan de communication régional de l'enseignement agricole afin de faire mieux connaître toutes les filières et toutes les voies de formations.

Accompagner les établissements dans leurs démarches de communication sur les formations. Concevoir et assurer la diffusion d'une campagne régionale de communication qui lie formations et métiers de l'agriculture.

Modalité de mise en œuvre

Communiquer sur le schéma régional des formations de l'enseignement agricole pour les trois voies de formations (plaquettes, salons, Atout métiers LR, ONISEP...).

Mettre à jour les dispositifs de communication.

Concevoir des campagnes d'information pour l'enseignement agricole technique et l'enseignement supérieur...

Acteurs et partenaires associés

Chef du SRFD, directeurs EPLEFPA et partenaires sociaux.

Représentants et chargés de mission : SAIO, Conseil Régional...

Étanos dos actions	20		20	14	2015		2016	
Étapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Développer des outils de communication pour présenter les dispositifs de formation								
Développer une stratégie de présentation de l'enseignement agricole								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture.

Indicateurs

L'augmentation de la fréquentation aux différentes manifestations (salons...)

Le nombre d'opérations médiatiques.

L'augmentation du nombre de premiers vœux dans les choix d'orientation.

Pilote

Marie LARROUDÉ : Déléguée Académique-Chef du SRFD de la DRAAF Languedoc-Roussillon. Céline MONIER : Responsable Chargée du pôle politique régionale de formation et d'animation de la communauté éducative du SRFD – Languedoc-Roussillon.

α	•	•	1	19	. •
SII	11	7	de	Гa	ction

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.1

Renforcer la place de l'enseignement agricole technique dans le dispositif éducatif régional.

Intitulé de l'action

Répondre à la demande d'appui et d'accompagnement des établissements et animer les différents réseaux régionaux.

Objectifs de l'action

Répondre à la demande d'appui et d'accompagnement des établissements au niveau régional. Veiller à l'animation permanente des réseaux régionaux, contribuer à la professionnalisation de leurs acteurs et à la mutualisation des pratiques et expériences.

Modalité de mise en œuvre

Animer les différents réseaux régionaux (adjoints, CPE, documentalistes, enseignants E.S.C., élèves, infirmières...) et les accompagner.

Acteurs et partenaires associés

Responsables du SRFD, directeurs et adjoints des EPLEFPA, responsables et adjoints des CFA, responsables et adjoints des CFPPA, acteurs et partenaires des différents réseaux et partenaires sociaux.

Étapes des actions	20	13	2014		2015		2016	
		2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Concevoir les thèmes des différents réseaux								
Animer les réunions des responsables de réseaux par rapport aux décisions (directives) de la DRAAF et du SRFD								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

Т		- 1	٠				
	n	a	1	ca	te	ш	rs

Deux réunions par an : relevés de conclusion par réunion.

Pilote

Céline MONIER : Responsable Chargée du pôle politique régionale de formation et d'animation de la communauté éducative du SRFD – Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF

Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.2

Renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des filières professionnelles.

Intitulé de l'action

Relayer et impulser les nouvelles missions du MAAF en matière d'alimentation, d'agroalimentaire, d'hygiène et de sécurité alimentaire et prendre en compte l'évolution des métiers dans les orientations de l'Enseignement Agricole régional.

Objectifs de l'action

Intégrer ces nouvelles missions et prendre en compte l'évolution des métiers qu'elles induisent dans les orientations de l'Enseignement Agricole régional.

Utiliser la complémentarité des établissements pour développer la formation initiale et continue en agroalimentaire (hygiène alimentaire, sécurité...).

Modalité de mise en œuvre

Organiser une concertation entre les professionnels de l'agroalimentaire et les établissements de formation afin d'élaborer des plans d'action pour relayer et impulser les nouvelles missions du MAAF. Mettre en place des synergies entre les projets d'établissement et le programme régional de l'alimentation. Rendre plus attractives les formations dispensées par les établissements conformément à la charte sur l'emploi dans le secteur agroalimentaire.

Acteurs et partenaires associés

Directeurs et adjoints des établissements de formation agricole.

Chargé de la formation continue et de l'apprentissage du SRFD, animateur du réseau des CFA-CFPPA, Conseil Régional. Chargé du pôle animation des établissements publics et privés. Représentants des branches professionnelles: LRIA, Chambre régionale d'agriculture, COOP DE FRANCE, OPCALIM, VIVEA.

Étapes des actions	20	13	2014		2015		2016	
	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Recenser les ressources disponibles des formations IAA dans les EPLEFPA								
Organiser des réunions avec les responsables de la profession pour relayer et impulser les nouvelles missions du MAAF								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Indicateurs

Nombre de nouvelles formations proposées : en formation initiale (scolaire et apprentissage), en formation continue.

Adéquation avec les besoins des territoires.

Pilote

Isabelle EHRET: Chargée de la formation continue - SRFD – Languedoc-Roussillon.

Michel CHABBERT: Chargé d'inspection de l'apprentissage agricole au SRFD Languedoc-Roussillon.

Catherine BELOUET: Animatrice du Réseau CFA-CFPPA Languedoc-Roussillon.

α	•	•	1	19		•
21	111	V	de	Гa	cti	on

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.2

Renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des filières professionnelles.

Intitulé de l'action

Développer l'apprentissage dans tous les champs professionnels relevant du MAAF et contribuer à l'élaboration du schéma régional avec le Conseil Régional pour favoriser le recrutement d'un plus grand nombre d'apprentis.

Objectifs de l'action

Développer l'apprentissage dans tous les champs professionnels.

Élaborer un schéma régional pour favoriser le recrutement d'apprentis.

Développer les démarches collectives pour augmenter le nombre d'apprentis.

Modalité de mise en œuvre

Adapter le pilotage pour créer une synergie entre les établissements et les acteurs de l'apprentissage en région afin de développer la communication auprès de nouvelles entreprises susceptibles d'embaucher des apprentis.

Piloter les projets de développement de l'apprentissage pour favoriser le recrutement d'apprentis. Créer un outil de suivi des parcours des jeunes pour éviter les ruptures de parcours et favoriser l'insertion professionnelle des apprentis.

Acteurs et partenaires associés

Conseil Régional. Chargés de formation continue et de l'apprentissage du SRFD. Chargé d'inspection de l'apprentissage agricole en région. Chambre régionale d'agriculture. Directeurs des CFA agricoles. Service apprentissage des chambres d'agriculture. Animatrice du réseau des CFPPA-CFA. Formateurs référents chargés du recrutement d'apprentis. Représentants des branches professionnelles. DIRECCTE, Pôle EM-PLOI, APECITA, AREFA.... Service apprentissage et inspection de l'apprentissage de l'Éducation Nationale.

Étapes des actions	20	13	2014		2015		2016	
	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Organiser la prospection de nouvelles entreprises pour augmenter le nombre d'apprentis								
Développer la communication afin de mettre en place des stages tremplins pour l'apprentissage								
Favoriser la communication pour développer l'utilisation de la « bourse de l'apprentissage »								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Indicateurs

Les indicateurs sont des critères à prendre en compte pour chaque année scolaire (de 2013 à 2016). Nombre d'apprentis au 31 décembre.

Nombre de stagiaires accueillis par année sur les stages tremplins vers l'apprentissage et nombre de contrats mis en place.

Nombre d'offres d'emploi apprentis mis en ligne par an sur la bourse de l'apprentissage.

Pilote

Michel CHABBERT: Chargé d'inspection de l'apprentissage agricole au SRFD Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF

Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.2

Renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des filières professionnelles.

Intitulé de l'action

S'appuyer sur le réseau régional des CFA/CFPPA pour développer les liens avec les entreprises.

Objectifs de l'action

Être en veille par rapport aux développements des entreprises et à leurs besoins de nouvelles compétences.

Analyser les besoins en compétences et formations des entreprises.

Proposer et développer des parcours de formation opérationnels en formation continue et apprentissage adaptés aux évolutions de compétences et aux besoins de formation des entreprises.

Modalité de mise en œuvre

Poursuivre le travail de veille engagé par le Réseau des CFA CFPPA LR sur les besoins en compétences et formations des entreprises et qui s'appuie sur : FPCA/SRFD – Atouts métiers LR, OPCA, branches professionnelles,....

Organiser et animer des travaux d'ingénierie de formation pour construire une offre de formation adaptée. Promouvoir l'offre régionale de formation en apprentissage et formation continue auprès des professionnels en développant des actions de communication ciblées (salons, plaquettes,...).

Acteurs et partenaires associés

Conseil régional, chargée de la formation continue et de l'apprentissage du SRFD, animatrice du réseau des CFA CFPPA du Languedoc Roussillon, directeurs et directrices des CFPPA et CFAA, référents formateurs réseau, chargé d'inspection de l'apprentissage agricole en région, AgroSup Dijon. Représentants des branches professionnelles, OPCA, CARIF, OREF, Délégation académique à la formation continue...

Étapes des actions	20	13	2014		2015		2016	
	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Mettre en place des outils de veille								
Constituer et animer des groupes de travail en charge de l'ingénierie de formation								
Communiquer sur l'offre de formation régionale en apprentissage et formation continue : Création d'outils de communication, participation à des salons								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Indicateurs

Nombre d'heures stagiaires réalisées pour les entreprises.

Nombre de plaquettes diffusées, nombre de salons réalisés.

Nombre de plans de formation formalisés.

Pilote

Isabelle EHRET : Chargée de la formation continue - SRFD - Languedoc-Roussillon. Catherine BELOUET : Animatrice du Réseau CFA-CFPPA Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Axe 2 : la nécessité de l'innovation

Les nouvelles orientations des politiques du ministère en charge de l'agriculture et la mise en place des réformes du système éducatif, nécessitent une relance de l'innovation pédagogique et de l'innovation scientifique et technique.

Les possibilités d'individualisation des parcours de formation, un des enjeux des réformes, doivent servir de levier pour relancer l'innovation du dispositif d'accueil, de promotion et d'insertion.

Par ailleurs, il est urgent de proposer de nouveaux modes de développement, visant à relever les défis alimentaires, économiques, environnementaux, territoriaux et sociétaux auxquels l'agriculture est confrontée.

L'enseignement agricole, avec ses exploitations et ses ateliers technologiques, a toute sa place dans l'innovation et la diffusion des pratiques autour du « produire autrement » et les projets des exploitations agricoles devront s'orienter vers l'agro-écologie.

Le PREA doit impulser et accompagner les démarches des établissements dans ce sens.

À partir de ces objectifs opérationnels, les actions suivantes sont mises en œuvre :

développer le partenariat régional et interrégional avec l'enseignement supérieur,

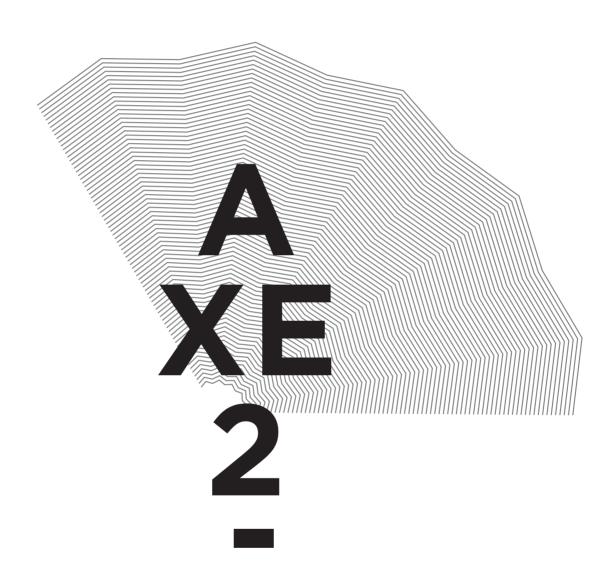
favoriser le passage des élèves de l'enseignement technique vers l'enseignement supérieur,

travailler en réseau avec les responsables des exploitations agricoles,

développer l'expérimentation et l'innovation pédagogique sur les exploitations agricoles,

animer les réseaux de chefs de projets, de tiers temps ingénieurs ...

Pour mener à terme les objectifs opérationnels de cet axe, deux fiches-actions ont été élaborées pour le premier objectif (FA8 à FA9) et trois fiches-actions pour le second objectif opérationnel (FA10 à FA13).



Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2.1

Renforcer les liens entre l'enseignement technique agricole et l'enseignement supérieur.

Intitulé de l'action

Poursuivre le partenariat régional et interrégional avec l'enseignement supérieur (journées scientifiques, expérimentations...).

Objectifs de l'action

Favoriser la diffusion de l'innovation et le lien avec la recherche au sein des établissements de l'enseignement technique.

Renforcer les associations chercheurs/établissements agricoles dans le suivi des projets de recherche innovants avec la participation des élèves et des enseignants.

Modalité de mise en œuvre

Encourager la participation des enseignants et élèves de l'enseignement agricole technique aux journées scientifiques, aux colloques et aux soutenances de mémoires organisés par les centres de recherche et Montpellier SupAgro.

Favoriser la participation des établissements aux projets élèves ingénieurs (PEI) mis en place par Montpellier SupAgro.

Piloter la conception et le développement d'une communication interne et externe pour faire connaître la programmation des journées scientifiques aux membres de la communauté éducative de l'enseignement agricole technique.

Acteurs et partenaires associés

Directeurs des Etablissements de formation agricoles, responsables information et communication de Montpellier SupAgro, responsables pédagogiques BTSA...

Étapes des actions	2013		20	14	2015		2016	
etapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Favoriser la mise en place de projets entre les établissements techniques, Montpellier SupAgro et les centres de recherche								
Développer un programme de communication auprès des personnels et des élèves de l'enseignement technique agricole								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 142: enseignement supérieur et recherche.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture.

Indicateurs

Nombre d'élèves, apprentis et stagiaires de l'enseignement technique informés chaque année... Nombre de projets concernant les échanges d'expériences entre les centres de recherche et les établissements d'enseignement.

Pilote

Michel CHABBERT : Responsable du pôle « Innovation et Développement » à la DRAAF – SRFD du Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF

Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2.1

Renforcer les liens entre l'enseignement technique agricole et l'enseignement supérieur.

Intitulé de l'action

Favoriser le passage des élèves de l'enseignement technique vers l'enseignement supérieur long (Écoles d'ingénieurs ...).

Objectifs de l'action

Mobiliser les étudiants de l'enseignement supérieur long pour accompagner les élèves de l'enseignement technique agricole vers l'enseignement supérieur (formation d'ingénieur,...) dans le cadre du dispositif des «cordées vertes de la réussite».

Soutenir les projets d'accompagnement des élèves de l'enseignement technique agricole vers l'enseignement supérieur long (projets expérimentaux de prépas intégrées).

Modalité de mise en œuvre

Concevoir des campagnes d'information sur les parcours de l'enseignement technique vers l'enseignement supérieur.

Piloter la conception et la diffusion de la communication sur l'enseignement supérieur.

Acteurs et partenaires associés

Montpellier SupAgro, Directeurs d'EPLEFPA, responsables information et communication des EPLEFPA.

Étapes des actions	2013		20	14	20	15 2016		16
etapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Développer la communication auprès des élèves de l'enseignement technique agricole sur les parcours vers l'enseignement supérieur long								
Informer les élèves de l'enseignement technique sur les possibilités d'intégrer l'enseignement supérieur long								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143 : enseignement technique agricole. BOP 142 : enseignement supérieur et recherche.

Indicateurs

Nombre d'élèves informés chaque année.

Pourcentage de réussite des élèves de l'enseignement technique agricole à l'entrée en formation ingénieur.

Pilote

Céline MONIER : Responsable chargée du pôle politique régionale de formation et d'animation de la communauté éducative du SRFD - Languedoc-Roussillon.

(1					
> II	ıivi	de	T/9	CTL	on
\sim u		uv	1 (1		$\mathbf{v}_{\mathbf{I}\mathbf{I}}$

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2.2

Impliquer les établissements de formation au travers d'une dynamique régionale pour accompagner les exploitations, l'expérimentation, l'innovation et le développement.

Intitulé de l'action

Développer le travail en réseau des exploitations agricoles des établissements et la communication sur leurs productions.

Objectifs de l'action

Placer les exploitations agricoles des lycées au cœur de notre système d'enseignement pour promouvoir l'Innovation et la mise en place de pratiques de productions agricoles durables afin d'anticiper les évolutions de l'agriculture.

Renforcer le rôle de support pédagogique des exploitations en direction des apprenants et des acteurs du territoire. Organiser des pratiques de mutualisation, de transfert et de communication.

Modalité de mise en œuvre

Mettre en place et piloter une commission régionale des directeurs d'exploitation en lien avec les dispositifs tiers-temps et chef de projet.

Organiser au niveau régional des liens avec les organismes chargés du développement et les organismes de recherche. Organiser et piloter le dispositif de communication interne et externe des établissements agricoles et de la DRAAF.

Acteurs et partenaires associés

Animateur chargé de l'animation des exploitation agricole au SRFD; animateur chargé du développement durable au SRFD; directeurs d'exploitation et des ateliers technologiques; chefs de projet et tiers temps ingénieurs. Chambres d'agriculture et organismes professionnels, Montpellier SupAgro et organismes de recherche, Conseil régional, DREAL...

Étapes des actions	20	13	20	14	2015		2016	
Etapes des actions		2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Organiser l'animation du réseau régional des chefs d'exploitation afin de promouvoir la démonstration de pratiques agricoles								
Tisser des liens entre le réseau des exploitations agricoles, les organismes professionnels chargés du développe- ment et de l'expérimentation de la région								
Organiser au niveau régional un programme de communication								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Indicateurs

Tableau de bord annuel des opérations conduites dans les exploitations des lycées agricoles : suivi quantitatif. Nombre annuel d'apprenants accueillis sur les exploitations.

Nombre annuel de personnes extérieures accueillies sur les exploitations dans le cadre de démonstrations, d'opérations de vulgarisation...

Pilote

Michel CHABBERT responsable du pôle « Innovation et Développement » à la DRAAF – SRFD Languedoc-Roussillon.

α	•	• т	1	19	. •	
21	ıiv	ı d	e	Ľa	cti	on

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2.2

Impliquer les établissements de formation au travers d'une dynamique régionale pour accompagner les exploitations, l'expérimentation, l'innovation et le développement.

Intitulé de l'action

Mettre en place un schéma régional d'expérimentation et d'innovation sur les exploitations et les ateliers technologiques.

Objectifs de l'action

Développer et coordonner au sein des exploitations agricoles des établissements les projets d'expérimentation ou de développement.

Intégrer progressivement toutes les exploitations des établissements dans le programme régional d'expérimentation conduit par les chambres d'agriculture et les instituts techniques.

Organiser la mutualisation, le transfert et la communication.

Modalité de mise en œuvre

Organiser une animation et un pilotage régional.

Renforcer le lien avec les acteurs en charge du développement et de l'expérimentation.

Mettre en place par EPL un tableau de bord des expérimentations et des pratiques innovantes et le consolider au niveau régional.

Acteurs et partenaires associés

Directeurs d'exploitation et des ateliers technologiques ; chefs de projet et tiers-temps ingénieurs. Chambres d'agriculture et organismes professionnels, Instituts techniques, Montpellier SupAgro et organismes de recherche, Conseil régional, DREAL...

Étanos dos antique	20	13	20	14	20	15	20	16
Étapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Favoriser la mise en place de projets d'expérimentation et d'innovation dans les exploitations agricoles								
Mutualiser et rendre lisible au niveau régional les pratiques innovantes de l'enseignement agricole et agroalimentaire								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture.

Indicateurs

Tableau de bord annuel des expérimentations conduites dans les exploitations des établissements. Nombre annuel de conventions d'expérimentation signées.

Pilote

Michel CHABBERT responsable du pôle « Innovation et Développement » à la DRAAF – SRFD Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2.2

Impliquer les établissements de formation au travers d'une dynamique régionale pour accompagner les exploitations, l'expérimentation, l'innovation et le développement.

Intitulé de l'action

Animer les réseaux des chefs de projet tiers-temps ingénieurs, lycées 21, développement durable.

Objectifs de l'action

Optimiser les missions des établissements en matière d'animation des territoires, de développement et d'innovation.

Conforter la dimension « laboratoires d'expérimentations et d'innovations grandeur nature » des établissements de l'enseignement agricole.

Optimiser le transfert des compétences, des connaissances et des techniques nouvelles pour relever le défi de l'évolution des métiers de l'agriculture et du monde rural.

Modalité de mise en œuvre

Organiser au niveau régional une animation et un pilotage coordonnés des différents réseaux. Renforcer et organiser les liens des établissements avec les acteurs des territoires et les différents services de la DRAAF.

Mettre en place des outils de transfert et de communication inter-établissements.

Acteurs et partenaires associés

Directeurs d'exploitation et d'ateliers technologiques ; chefs de projet et ingénieurs tiers-temps ; animateurs lycée 21 ; Chambres d'agriculture et organismes professionnels ; partenaires de la convention cadre EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) ; Conseil régional ; DRAAF ; DREAL...

Étapes des actions	2013		2014		2015		2016	
Liapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Organiser au niveau régional une animation et un pilotage coordonnés des différents réseaux								
Renforcer et organiser les liens des établissements avec les acteurs des territoires et les différents services de la DRAAF								
Mettre en place des outils de transfert et de communication inter-établissements								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Indicateurs

Nombre de projets réalisés : pédagogie, innovation et de recherche.

Pilote

Michel CHABBERT responsable du pôle « Innovation et Développement » à la DRAAF – SRFD Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2.2

Impliquer les établissements de formation au travers d'une dynamique régionale pour accompagner les exploitations, l'expérimentation, l'innovation et le développement.

Intitulé de l'action

Mettre en place un réseau de plateformes préparatoires à l'installation (PPI) en Languedoc-Roussillon en partenariat avec les chambres d'agriculture.

Objectifs de l'action

Permettre aux personnes non issues du milieu agricole ayant un projet d'installation en agriculture de le tester un certain temps (un an, deux voire trois selon les cas de figure).

Accompagner et former les candidats afin d'optimiser leurs chances de réussite.

Modalité de mise en œuvre

Concevoir et mettre en place le dispositif.

Mettre en place des modalités de suivi technico-économique, pré et post-installation des couvées. Assurer la communication sur le dispositif.

Acteurs et partenaires associés

Chambre régionale et chambres départementales d'agriculture, EPLEFPA, DRAAF(SRFD-SREAFE), Jeunes Agriculteurs LR (points info installation), commission régionale de l'installation, conseil régional, INRA et Montpellier SupAgro, réseau national des espaces test agricoles (RENATA)...

Étapes des actions	2013		2014		2015		2016	
Etapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Concevoir et mettre en place le dispositif								
Mettre en place des modalités de suivi technico- économique pré et post-installation des couvées								
Assurer la communication sur le dispositif								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

T		1.			
ı	n	OΠ	cat	eп	rs

Nombre de plateformes préparatoires à l'installation mises en place.

Nombre de couvées accueillies.

Pilote

Michel CHABBERT responsable du pôle « Innovation et Développement » à la DRAAF – SRFD Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

Ų		

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Axe 3: l'insertion sociale, scolaire et professionnelle

La mission insertion en Languedoc-Roussillon repose sur une logique d'encouragement des publics fragiles, et sur la mise en œuvre d'un plan de lutte contre le décrochage scolaire. Il s'agit de réduire le nombre de sorties du système scolaire sans qualification par un repérage précoce des décrocheurs et par la définition d'une logique de parcours et de formation mobilisant les structures d'accueil, d'information et d'orientation et s'appuyant sur la mutualisation des ressources des différents acteurs.

Les dispositifs d'insertion doivent permettre à chaque jeune entrant dans l'enseignement agricole de trouver sa place dans le système éducatif, de développer des relations entre le monde du travail et l'école, et d'accompagner chaque jeune vers un emploi à la fin de sa scolarité.

L'objectif opérationnel de cet axe est : « favoriser l'ancrage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle ».

Il est décliné en six actions :

lutter contre le décrochage scolaire,

développer les projets favorisant l'accueil des publics en difficulté,

promouvoir l'égalité filles-garçons,

promouvoir les pratiques scientifiques, culturelles et artistiques,

généraliser les usages du numérique dans les établissements,

inciter à la mobilité internationale.

Fiches-actions 14 à 19.



Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3.1

Favoriser l'innovation pédagogique, l'ancrage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle.

Intitulé de l'action

Lutter contre le décrochage scolaire en formation initiale (scolaire et apprentissage), favoriser la formation tout au long de la vie et préparer l'insertion professionnelle.

Objectifs de l'action

Participer aux dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire en formation initiale (scolaire et apprentissage).

Favoriser la formation tout au long de la vie et préparer l'insertion professionnelle (APECITA, AREFA, ...). Favoriser l'individualisation des parcours de formation des formés.

Encourager et accompagner les projets des établissements visant l'insertion scolaire, sociale ou professionnelle des formés.

Modalité de mise en œuvre

Piloter les projets contribuant à réduire les sorties sans qualification.

Accompagner les établissements dans la mise en œuvre des dispositifs de lutte contre le décrochage.

Acteurs et partenaires associés

Chargée de la mission insertion égalité des chances au SRFD, personnes ressources insertion des EPLEFPA du Languedoc Roussillon, réseau des CPE, réseau des documentalistes...

Conseil Régional, Rectorat, APECITA, ONISEP, ANLCI, centres ressources illettrisme, Réseau national insertion égalité des chances du Ministère de l'agriculture, Ministère de la défense (JAPD)....

Étanos dos actions	2013		2014		2015		2016	
Étapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Mise en place de projets pour favoriser l'intégration scolaire et lutter contre le décrochage scolaire								
Encourager et accompagner les projets visant l'individualisation des parcours de formation								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

Indicateurs

Suivi annuel du taux de décrochage scolaire.

Nombre annuel de demandes d'aménagement de parcours de formation...

Pilote

Céline MONIER : Responsable Chargée du pôle politique régionale de formation et d'animation de la communauté éducative du SRFD – Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3.1

Favoriser l'innovation pédagogique, l'ancrage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle.

Intitulé de l'action

Accompagner l'innovation pédagogique au sein des établissements pour favoriser l'accueil et la réussite de tous les publics y compris les publics en difficulté (illettrisme, remédiation, ...) ou en situation de handicap.

Objectifs de l'action

Encourager l'innovation pédagogique visant à renforcer l'efficacité des apprentissages. Développer des projets au sein des établissements pour favoriser l'accueil des publics en difficulté (illettrisme, remédiation, ...) ou en situation de handicap et favoriser l'égalité des chances des élèves. Développer l'individualisation des parcours de formation pour favoriser l'insertion et l'intégration professionnelle des personnes en difficulté.

Accueillir les personnes en situation de handicap et développer des méthodes et des outils concourant à leur réussite. Encourager, accompagner et valoriser l'innovation pédagogique développée par les équipes pédagogiques des établissements.

Modalité de mise en œuvre

Piloter les projets au sein des EPLEFPA visant la réussite de tous les publics. Piloter la mise en œuvre de projets d'individualisation des parcours de formation.

Acteurs et partenaires associés

Chargée de la mission insertion égalité des chances au SRFD, correspondant handicap au SRFD, personnes ressources insertion des EPLEFPA du Languedoc Roussillon, réseau des adjoints, réseau des CPE, réseau des documentalistes... Rectorat, APECITA, ONISEP, ANLCI, centres ressources illettrisme, Réseau national insertion égalité des chances du Ministère de l'agriculture, Ministère de la défense (JAPD)....

É*	2013		2014		2015		2016	
Étapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Faciliter et améliorer l'accueil d'élèves en situation de handicap								
Mettre en place des projets pour favoriser l'intégration des personnes en difficulté ou en situa- tion de handicap								
Encourager, accompagner et valoriser l'innovation pédagogique								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

10.0	licateurs
	псинения

Nombre de projets pédagogiques innovants et/ou expérimentaux.

Nombre annuel de projets « insertion » mis en place par les établissements.

Nombre annuel de jeunes accueillis dans nos établissements en situation de handicap.

Pilote

Céline MONIER : Responsable Chargée du pôle politique régionale de formation et d'animation de la communauté éducative du SRFD – Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3.1

Favoriser l'innovation pédagogique, l'ancrage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle.

Intitulé de l'action

Favoriser et accompagner l'égalité filles-garçons, homme-femme.

Objectifs de l'action

Promouvoir l'égalité filles/garçons - homme/femme dans l'enseignement agricole. Faciliter l'accès de toutes et tous à toutes les formations.

Modalité de mise en œuvre

Veiller à exclure tout stéréotype sexiste dans l'information délivrée sur les métiers et les formations. S'engager pour la mixité dans toutes les filières de formation.

Acteurs et partenaires associés

Chargée de la mission insertion égalité des chances au SRFD, personnes ressources des EPLEFPA du Languedoc Roussillon, réseau des adjoints, réseau des CPE, réseau des documentalistes...

Rectorat, ONISEP, Réseau national insertion égalité des chances du Ministère de l'agriculture,

Ministère de la défense (JAPD)....Responsables pédagogiques, délégués de classes, proviseurs et directeurs d'établissements d'enseignement agricole (publics et privés).

Étapos dos actions	2013		2014		2015		2016	
Étapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Mettre en œuvre des projets respectant la mixité homme/femme dans l'enseignement agricole								
Encourager et accompagner les projets visant l'individualisation des parcours de formation								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

Indicateurs

Proportion de filles et de garçons dans les différentes formations professionnelles : formation par secteur professionnel et niveau scolaire...

Pilote

Céline MONIER : Responsable Chargée du pôle politique régionale de formation et d'animation de la communauté éducative du SRFD – Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3.1

Favoriser l'innovation pédagogique, l'ancrage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle.

Intitulé de l'action

Maintenir et promouvoir les pratiques scientifiques, sportives, culturelles et artistiques dans les établissements d'enseignement agricole avec les partenaires institutionnels de la région.

Objectifs de l'action

Poursuivre et développer le partenariat avec le Conseil Régional, la DRAC et la DAAC au travers de conventions de partenariat.

Encourager l'accès des jeunes à la culture et favoriser les pratiques artistiques, impulser et accompagner régionalement, la mise en place de projets culturels, artistiques ou scientifiques dans les établissements ou dans le cadre du réseau régional (RECREA).

Poursuivre et favoriser les pratiques sportives dans les établissements :

Accompagnement et mise en place de « sections sportives » et renforcement des liens avec le centre de formation Rugby Nîmes du Gard dans le cadre de la convention entre le MAAF et la FFR (Fédération Française de Rugby).

Modalité de mise en œuvre

Mettre en place et organiser les actions de promotion des pratiques culturelles et sportives dans les établissements.

Acteurs et partenaires associés

Membres du réseau Recréa et son animateur. Directeurs des établissements agricoles ou référents culture et sport des établissements. Direction Régionale des Affaires Culturelles LR. Chargés de mission : Conseil Régional LR, diffusion et éducation artistique LR, DAAC, SNA et réseau national ADC de la DGER. Inspection EPS et partenaires sportifs.

Étapes des actions	2013		2014		2015		2016	
Etapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Concevoir des actions dans le projet d'établissement permettant l'accès des jeunes à la culture en favorisant les pratiques artistiques (résidence d'artistes en lycées agricoles) et aux sports en tissant des partenariats et en favorisant les sections sportives								
Développer la communication pour accompagner la mise en œuvre des projets avec les différentes institu- tions (Rectorat, DRAC/DRAAF, Conseil Régional) et partenaires sportifs								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

Indicateurs

Nombre d'établissements agricoles accueillant une résidence.

Nombre de projets éducatifs artistiques ou culturels et sportifs.

Nombre d'ateliers de pratiques artistiques et sportives dans les lycées agricoles.

Nombre d'élèves ayant suivi un atelier de pratique.

Pilote

James CHAIGNEAUD : Chargé de mission régional actions culturelles (Professeur ESC-LEGTA Perpignan).

Smivi	de	l'action
Sulvi	uc	1 action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3.1

Favoriser l'innovation pédagogique, l'ancrage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle.

Intitulé de l'action

Aider les établissements à la généralisation des usages du numérique dans l'enseignement.

Objectifs de l'action

Promouvoir et développer l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Favoriser la généralisation des espaces numériques de travail (ENT).

Encourager l'utilisation de ressources numériques dans l'enseignement et promouvoir la formation des enseignants à leur usage.

Modalité de mise en œuvre

Organisation de formations à l'usage des outils numériques.

Animer des groupes d'équipes pédagogiques.

Développer avec les services de l'académie (corps d'inspection, MATICE, DASI) et du conseil régional les supports et ressources pédagogiques utilisés par les établissements agricoles.

Acteurs et partenaires associés

Responsables des services du système d'information des établissements agricoles.

Responsables de la direction des services informatiques du rectorat et de la direction des lycées du Conseil Régional.

Étapos dos actions	2013		2014		2015		2016	
Étapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Établir les procédures d'alimentation de l'annuaire de l'ENT								
Mise en œuvre des accès aux ressources pédagogiques								
Organiser des formations à l'usage des outils numériques pour l'enseignement								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture.

Indicateurs

Tableau de bord d'utilisation d'outils numériques dans les établissements.

Tableaux de suivi de la fréquentation des services de l'ENT par catégorie d'utilisateurs.

Quantité d'échanges d'informations entre les directeurs, les enseignants et personnels des établissements sur les conférences spécialisées.

Pilote

Daniel GIRARDEAUX : Délégué Régional aux Technologies de l'Information et de la Communication du SRFD de la DRAAF Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3.1

Favoriser l'innovation pédagogique, l'ancrage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle.

Intitulé de l'action

Favoriser la mobilité des formés et des formateurs à l'international.

Objectifs de l'action

Encourager la mobilité des apprenants par les stages individuels à l'étranger.

Faciliter les mobilités des formateurs.

Accompagner le travail en réseau des établissements en matière de coopération internationale.

Développer le partenariat avec la délégation académique aux relations internationales et à la coopération (DAREIC).

Modalité de mise en œuvre

Encourager la mise en œuvre d'un volet coopération internationale dans les projets d'établissement.

Accroître le nombre des mobilités des apprenants (formation initiale, formation par apprentissage et formation continue).

Développer l'accueil d'étudiants étrangers.

Acteurs et partenaires associés

Référents coopération internationale des EPLEFPA et chargée régionale coop-Inter SRFD. Agence 2e2f, Rectorat/DAREIC, Conseil Régional.

Étapes des actions	2013		2014		2015		2016	
Etapes des actions	1s	2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s
Faciliter et accompagner la démarche de coopération internationale dans les projets d'établissement								
Créer un document de communication des actions de coopération des établissements								
Organiser l'accueil d'étudiants étrangers								

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

Indicateurs

Nombre de projets d'échanges avec les établissements étrangers.

Nombre d'apprenants ayant fait un stage à l'étranger.

Nombre de formateurs ou de personnels ayant effectué une mobilité à l'étranger.

Nombre d'étudiants étrangers accueillis.

Pilote

Céline MONIER : Chargée du pôle politique régionale de formation et d'animation de la communauté éducative du SRFD - Languedoc-Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

Axe 4 : le pilotage et l'évaluation des actions du Projet Régional

L'acte III de la décentralisation pourrait entraîner de nouvelles phases de déconcentration. Dans ce cadre le DRAAF, autorité académique, aura la responsabilité de décliner au niveau régional les nouvelles orientations nationales en matière d'enseignement agricole.

Le PREA constitue l'outil privilégié qui va articuler ces orientations régionales, et permette aux établissements de décliner ces orientations dans les territoires.

Outil de pilotage, le PREA doit prévoir, et faire l'objet tous les ans d'une évaluation.

Cette évaluation sera soumise aux instances régionales CTREA et CREA conformément à la circulaire DGER/SDEPC/2005-2014 du 19 octobre 2005.

Afin de répondre à cet objectif, il faudra :

construire un outil d'auto-évaluation,

assurer le suivi des actions,

informer les instances institutionnelles des résultats obtenus (CTREA, CREA, ...).



Missions de l'enseignement agricole

5ème Schéma Prévisionnel National des Formations : DGER

Assises de l'Enseignement Agricole Public : DGER

De la refondation de l'école à la loi d'avenir du MAAF

Projet Stratégique de la DRAAF Languedoc-Roussillon

Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles Languedoc-Roussillon

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4.1

Mettre en œuvre une évaluation permanente des axes du PREA par un suivi régulier des fichesactions.

Intitulé de l'action

Mettre en place des processus d'évaluation des objectifs opérationnels du PREA.

Objectifs de l'action

Construire un outil d'auto-évaluation des objectifs opérationnels (représentation graphique). Suivre la mise à jour de réalisation des objectifs : taux d'avancement et de réalisation de chaque axe de l'EA.

Informer les responsables des instances institutionnelles des résultats obtenus chaque année.

Modalité de mise en œuvre

Faire la mise à jour des activités réalisées et à réaliser par fiche-action.

Relancer la mise à jour des activités en cas de non-respect des échéances.

Mettre en place un tableau de suivi des programmes et des fiches-actions.

Acteurs et partenaires associés

Responsables du SRFD et DRAAF, responsables de l'enseignement agricole (public et privé), CTREA, CREA, EN, partenaires sociaux, profession, Conseil Régional...

Étapes des actions		2013		2014		2015		2016	
		2s	1s	2s	1s	2s	1s	2s	
Traitements statistiques des objectifs réalisés pour chaque axe du PREA									

Budget opérationnel de programme (BOP)

BOP 143: enseignement technique agricole.

BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture.

Indicateurs

Faire un document pour présenter au sein de chaque commission : CREA, CTREA les objectifs réalisés pour chaque axe (graphique...).

Pilote

Marie LARROUDÉ : Déléguée Académique - Chef du SRFD - Languedoc-Roussillon. Julio ZURITA : Délégué Régional d'Ingénierie de Formation du SRFD de la DRAAF - Languedoc Roussillon.

Suivi de l'action

État de réalisation (actions)

progression	0%	25%	50%	75%	100%

GLOSSAIRE

ACSE : Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation

ADC: Animation et Développement Culturel

ADEFA : Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

AIO: Accueil Information Orientation APECITA: Association pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

APP : Ateliers Pédagogiques Personnalisés **AREFA :** Association Régionale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

Bac pro: Baccalauréat professionnel

Bac S: Baccalauréat scientifique

Bac techno : Baccalauréat technologique **BEPA :** Brevet d'Etudes Professionnelles

Agricoles

BP: Brevet professionnel

BPA: Brevet Professionnel Agricole

BPREA: Brevet Professionnel Responsable

d'Exploitation Agricole

BTSA : Brevet de Technicien Agricole **BTSA :** Brevet de Technicien Supérieur Agricole

CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

CARIF : Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation

CASDAR : Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural

CBCRH: Centre de Bilan et Conseil en Ressources Humaines

CFA : Centre de Formation des Apprentis **CFAA :** Centre de Formation des Apprentis Agricoles

CFP : Centre de Formation et de Promotion des maisons familiales et rurales

CFP: Centre de Formation Privé

CFPAP: Centre de Formation Professionnelle

Agricole Privé

CFPP: Centre de Formation Professionnelle

CFPPA: Centre de Formation Professionnelle

et de Promotion Agricoles

CFPRP : Centre de Formation Professionnelle Rurale Privé

CIF: Congé Individuel de Formation

CIO : Centre d'Information et d'Orientation **CNEAP :** Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé

CNEC : Comité National de l'Enseignement Catholique

CNF: Centre National de Formation **CPE**: Conseiller Principal d'Éducation **CPFP**: Centre Polyvalent de Formation Professionnelle

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes

Écoles post-BTS/BTSA/DUT

CPRDFP: Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles

CQP: Certificat de Qualification

Professionnelle

CR: Conseil Régional

CREA : Comité Régional de l'Enseignement Agricole

CREAP : Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé

CS: Certificat de Spécialisation

CSP : Catégorie Socio-Professionnelle **CTREA :** Comité Technique Régional de

l'Enseignement Agricole

DAAC : Délégation Académique à l'Action Culturelle

DAREIC : Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération

DARIC: Délégation Académique Régionale

à la Coopération Internationale

DASI: Développeur et Administrateur de

Systèmes d'Information

DGER: Direction Générale de

l'Enseignement et de la Recherche

DIF: Droit Individuel à la Formation

DIRECCTE: Direction Régionale des

Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DIREN: Direction Régionale de

l'Environnement

DRAAF: Direction Régionale de

l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DRAC : Direction Régionale des Affaires

Culturelles

DRASS: Direction Régionale des Affaires

Sanitaires et Sociales

DREAL : Direction Régionale de

l'Environnement, de l'Aménagement et du

Logement

EA: Enseignement Agricole

EAP: Etablissement Agricole Privé

EDD: Éducation au Développement Durable

EEDD: Éducation à l'Environnement et au

Développement Durable

EN: Education Nationale

ENT : Environnement Numérique de Travail

EPL: Établissements Publics Locaux

EPLEFPA: Etablissement Public Local

d'Enseignement et de Formation

Professionnelle Agricoles

ESC: Education Socio-Culturelle

FA: Formation Agricole

FEADER: Fonds Européen Agricole pour le

Développement Rural

FFNEAP : Fédération Familiale Nationale

pour l'Enseignement Agricole Privé

FOAD: Formation Ouverte et À Distance

FPCA: Formation Professionnelle Continue

et Apprentissage

HS: Heures supplémentaires

IAA: Industrie Agroalimentaire

INRA: Institut National de la Recherche

Agronomique

INSEE: Institut National de la Statistique et

des Études Économiques

IRSTEA: Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et

l'Agriculture

ISO: Organisation internationale de

normalisation

LEAP: Lycée d'Enseignement Agricole Privé

LEGTA: Lycée d'Enseignement Général et

Technologique Agricole

LEGTAP: Lycée d'Enseignement Général et

Technologique Agricole Privé

LEGTHP: Lycée d'Enseignement Général et

Technologique Horticole Privé

LEGTPA: Lycée d'Enseignement Général,

Technologique et Professionnel Agricole

LEP : Lycée d'Enseignement Professionnel

LEPAFP: Lycée d'Enseignement Privé Agri-

cole et de Formation Professionnelle

LEPAP: Lycée d'Enseignement Professionnel

Agricole Privé

LPA: Lycée Professionnel Agricole

LRIA: Languedoc-Roussillon Industries

Agroalimentaires

MAAF: Ministère de l'Agriculture, de

l'Agroalimentaire et de la Forêt

MAAP: Ministère de l'Alimentation, de

l'Agriculture et de la Pêche

MAAPRAT : Ministère de l'Agriculture, de

l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et

de l'Aménagement du Territoire

MATICE: Mission Académique aux Technol-

ogies de l'Information et de la Communica-

tion pour l'Enseignement

MFR: Maison Familiale Rurale

ONISEP : Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé **OREF :** Observatoire Régional de l'Emploi et

de la Formation

PerfEA: Performance globale des Exploitations Agricoles

PIB: Produit Intérieur Brut

PRDF: Projet Régional de Développement

des Formations

PRDFP: Projet Régional de Développement

des Formations Professionnelles

PREA: Projet Régional de l'Enseignement

Agricole

PRQ: Programme Régional Qualifiant

REA : Responsable d'Exploitation Agricole **RECREA :** Réseau d'Éducation Culturelle Régional de l'Enseignement Agricole

RENATA : Réseau National des Espaces Tests

Agricoles

RMT: Réseaux Mixtes Technologiques

SAIO : Service Académique d'Information et d'Orientation

SPNF : Schéma Prévisionnel National des Formation

SRADDT : Schéma Régional d'aménagement et de Développement Durable du Territoire **SREAFE :** Service Régional de l'Economie Ag-

ricole, de la Forêt et de l'Environnement **SRFD :** Service Régional de la Formation et

du Développement

SUPAGRO : Centre International d'Etudes Supérieures en Sciences Agronomiques de Montpellier **TICSAD :** Technologies de l'Information et de la Communication au Service d'une Agriculture Durable

UC: Unité Capitalisable

UCARE: Unité Capitalisable d'Adaptation

Régionale à l'Emploi

UFA : Unité de Formation d'Apprentissage **UNEAP :** Union Nationale de l'Enseignement

Agricole Privé

UNEP: Union Nationale des Entreprises du

Paysage

UNMFREO: Union des Maisons Familiales et

Rurales d'Education et d'Orientation

UNREP: Union Nationale Rurale d'Éducation

et de Promotion

UTH: Unité de Travail Humain

VAE : Validation des Acquis et de

l'Expérience

BIBLIOGRAPHIE

Agenda 21 d'établissement d'enseignement et de formation (2007). Réseau national Education pour un Développement Durable. Enseignement Agricole. Peltier, Leducq, Dionizy.

Appel à projets pour le dispositif concernant les ingénieurs (IPEF, IAE) (2013). Chefs de projet de partenariat au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles. Note de service : DGER/SDI/N2012-2076 - SG/SRH/SDMEC/N2012-1120 du 20 juin 2012.

Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (2011-2015). Languedoc-Roussillon.

Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif – 2013-2018.

Engagement et abandons. Repères pour mieux comprendre les processus d'engagement et d'abandon en formation et en orientation professionnelle. Cf., CARIF espace compétences de PACA, janvier 2008, n° 1.

L'égalité des chances filles garçons dans l'enseignement technique agricole. Réseau insertion-égalité MAAF.

La vie scolaire, l'insertion, l'éducation au développement durable et le suivis des jeunes (2013). Note de service (DGER/POFE/N2012) en projet d'écriture, p. 5-10. DGER du MAAF.

Marre de l'école, le décrochage scolaire de quoi parle-t-on ? Educagri Editions/EPLEFPA de Bordeaux Gironde, Alain BALEMBIS, 2011.

Mission d'insertion de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics. Bases juridiques : Article L811-1 du code rural, loi d'orientation agricole n° 99-574 du 9 juil-let 1999. Circulaire DGER/FOPDAC/C2002-2005 du 7 juin 2002.

Note de cadrage de l'insertion, l'orientation et l'égalité des chances dans l'enseignement agricole. Note de service : DGER/SDPOFE/N2010-2110 du 24 août 2010.

Participation des DIRECCTE à l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de plans régionaux de développement des formations professionnelles (CPRDFP) (2010).

Mission des politiques de formation et de qualification (NOR : ECED 1027271C). Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (Circulaire 2010).

Phase diagnostic du Programme régional d'évolution de l'offre de formation professionnelle (2009). Secteur de l'agroalimentaire.

Projets stratégiques de l'enseignement agricole public en région (2011). PREAP - Note de service (DGER/SDET/N2011-2085) du 11 juillet 2011 de la DGER du MAAPRAT.

Agricultures et Territoires (2013). Création d'un réseau de plateformes préparatoires à l'installation (PPI) en Languedoc-Roussillon. Chambres d'Agriculture Languedoc-Roussillon.

L'offre de formation en région (2013). Note de service (DGER/POFE/N2012) en projet d'écriture, p. 11-14. DGER du MAAF.

La coopération avec l'Education nationale (2013). Note de service (DGER/POFE/N2012) en projet d'écriture, p. 15. DGER du MAAF.

Les réformes pédagogiques (2013). Note de service (DGER/POFE/N2012) en projet d'écriture, p. 1-4. DGER du MAAF.

Animation et développement des territoires (2011). Note de service (DGER/SDESR/N2011-2139) du 25 octobre 2011. Appel à proposition de projets contribuant à la mission d'animation et de développement des territoires au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

Apprendre Autrement (2011), La lettre des exploitations agricoles et des ateliers technologiques de l'enseignement agricole public du Languedoc-Roussillon. Septembre 2011, n° 1. Edition DRAAF Languedoc-Roussillon.

Contrat d'objectifs et de moyens (2011). COM Apprentissage relatifs au développement de l'apprentissage dans la Région Languedoc-Roussillon 2011-2015, signé le 27 mai 2011. Lainé F. et Lebreton E. (2011).

Construire une carte régionale des formations : outils, méthodes et enjeux pour la formation initiale. Document d'appui méthodologique, juillet 2011. Paris Centre d'analyse stratégique.

Missions de l'enseignement agricole (2010). Code rural et de la pêche maritime. Article L811-1 modifié par la loi n°2010-874 du 27 juillet 2010, article 9.

Projet Stratégique et de Performance de la DRAAF (2010). Languedoc-Roussillon.

Assises de l'enseignement agricole public (2009). Un pacte renouvelé pour l'enseignement agricole public. Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP), décembre 2009.

Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (2009), Enjeux n° 10 : Energies renouvelables et maîtrise de l'énergie en Languedoc-Roussillon : Quels emplois, quelles formations pour demain ?

Projets régionaux de l'enseignement agricole (2005). PREA – Circulaire (DGER/SDEPC/C2005-2014) du 19 octobre 2005 de la DGER du MAP.

ONISEP Languedoc-Roussillon (n°22 - janvier 2013). L'enseignement agricole public et privé une véritable voie de formation pour des métiers d'avenir. ONISEP Plus Orientation et découverte du monde professionnel.

Schéma Prévisionnel National des Formations (5e SPNF : 2009-2014). Enseignement agricole, Formation grandeur nature. Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP).

Programme Régional de Développement Agricole (2009-2013). Région Languedoc-Roussillon. Programme pluriannuel et engagements prévisionnels 2009.

Traitements statistiques (2010-2013). Source DeciEA de la DGER-MAAPRAT et DGER-MAAF.

Mise en œuvre des articles L. 317-7 et L. 313-8 du code de l'éducation et à l'organisation de la lutte contre le décrochage scolaire. Circulaire DGER/SDESR/C2011-2002 du 9 février 2011.

Charte des « cordées de la réussite », juin 2010.

Développement Durable. Réf., Réseau EDD (décembre 2010). Sonia AUBLIN, Emmanuel BON, Florence CATTIAU, Françoise DEGACHE, Isabelle GABORIEAU, Elizabeth GIMENO, Christian PELTIER, Léna LEDUCQ, Fabienne USE, Valérie WULLUS.

Campagne 2010 des « cordées de la réussite ». Paris, 5 mai 2010.





